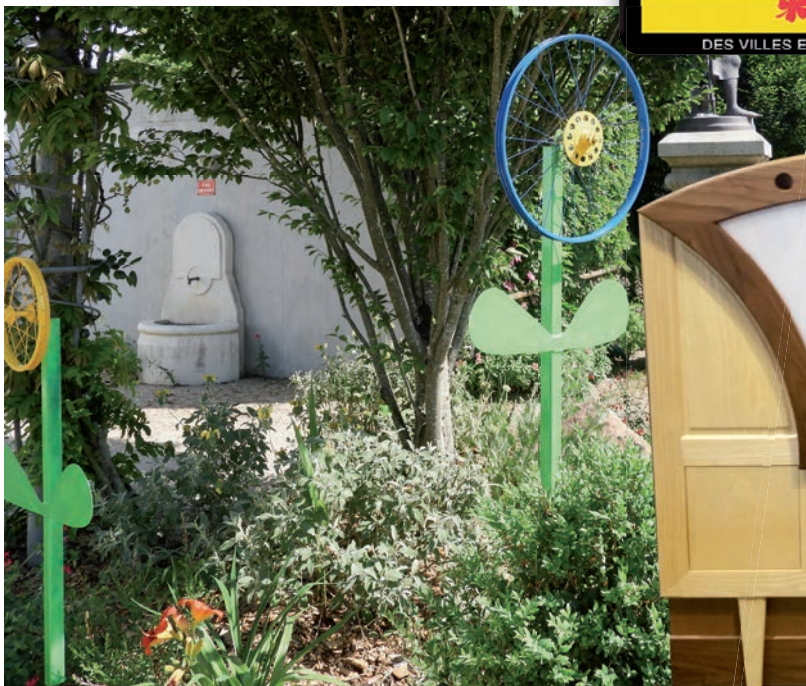




CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie

DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



La nature à deux pas de la mer...



La commémoration de la Guerre 14-18

« L'armistice - Un beau mot, un grand mot à écrire quand on vécu quatre ans dans les tortures, dans l'angoisse du pire, et qu'une voix se fait entendre pour clamer : c'est fini ! S'entretuer ne peut pas être la principale occupation de la vie »

Georges Clémenceau

A l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, nous avons participé à la commémoration de cet événement devant le monument aux morts de la commune situé à l'intérieur de l'église. Ce devoir de mémoire s'adressait surtout aux enfants et c'est avec beaucoup de solennité qu'ils y ont pris part.

Un exposé de quelques éléments du conflit a été fait suivi par une lecture de lettres écrites par des poilus de St Julien et des environs. Notre doyen, Camille BERTHOMÉ, a rappelé aux enfants qu'il avait, jadis à leur âge, entonné «Verdun, la victorieuse» devant ce même monument.

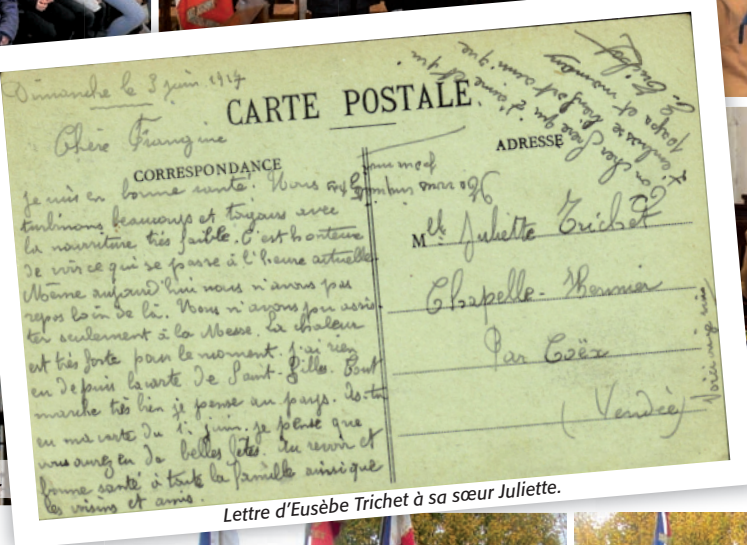
La symbolique du vitrail Raymond TESSON a été expliquée par Alain MORNET et les enfants se sont dirigés vers le monument de la guerre 39-45 pour le dépôt de la gerbe et le chant de la Marseillaise.



Les enfants assis dans l'église.



Partie centrale du vitrail Raymond TESSON.



Lettre d'Eusebe Trichet à sa sœur Juliette.



Les enfants du CME lisent des lettres écrites par des poilus.



Camille BERTHOMÉ chante «Verdun ! On ne passe pas».



Pose de la gerbe.



Les enfants chantent La Marseillaise.

Les différents acteurs de cette manifestation doivent être remerciés. Tout d'abord, les enseignants des deux écoles qui ont accueilli cette initiative avec beaucoup d'enthousiasme, le travail de recherches d'Alain et Marie-Noëlle MORNET doit être salué ainsi que la participation du Conseil Municipal des Enfants, de Camille BERTHOMÉ et des membres de l'association des anciens combattants.



Au nom du Conseil Municipal, à chacune et à chacun d'entre vous et à tous vos proches, je souhaite une excellente année 2019, qu'elle soit accompagnée d'événements heureux, de joie, de bonheur et de réussite dans vos projets professionnels ou personnels et en premier, je sous souhaite une bonne santé, la meilleure possible.

Chers concitoyens,

Cette année, je voudrais exceptionnellement commencer par rendre hommage à deux personnes qui nous ont quittés en novembre. Tout d'abord à Michel REDAIS, homme de conviction et de mémoire, il a servi la commune avec dévouement pendant plus de 30 ans dont 25 en tant qu'adjoint, et aussi à Claude MIGNÉ, employé communal pendant 26 ans, trop brusquement disparu. J'exprime toute ma sympathie et ma fraternité à leurs proches ainsi qu'aux personnes et aux familles frappées par la maladie, par un deuil et à ceux dont la santé est parfois fragile.

Retournons nous un peu vers 2018, cette année aura été marquée par la chaleur de l'été, une chaleur durable et très éprouvante pour les hommes et la nature. Une année aussi de souvenir avec le 100ème anniversaire de la grande guerre que nous avons commémorée lors d'un hommage rendu par les enfants des deux écoles à ceux de notre commune morts pour la France. Une année de souvenir comme celui inoubliable que les membres du conseil municipal des enfants garderont de leur participation au ravivage de la flamme et leur dépôt de fleurs sur la tombe du soldat inconnu lors d'un déplacement à Paris en octobre.

L'année 2018 a commencé par le recensement de la population. Le nombre d'habitants résidant en permanence à St Julien des Landes est de 1808, il était de 1.612 lors du comptage de 2013. Non seulement notre population progresse mais elle rajeunit, en attestent les 240 enfants répartis dans 10 classes dans nos 2 écoles.

Notre positionnement au centre de la zone rétro-littorale vendéenne, proche des grands axes et de bassins d'emploi d'importance, explique en partie notre attractivité. Nous accompagnons ce développement démographique par la création d'infrastructures et de services tout en améliorant notre cadre de vie. Pour cela, alors que le béguinage va accueillir ses habitants avant l'été, il nous reste à concrétiser le regroupement des commerces. Ce sera chose faite en 2019, la construction d'un nouveau Bar-Tabac-Loto, d'une nouvelle supérette et d'une nouvelle pharmacie va commencer en début d'année. Nous recherchons d'autres activités pour occuper les locaux ainsi libérés, elles s'ajouteront au restaurant qui ouvrira en cours d'année au lieu-dit « La Ste Jeanne » porté par une initiative privée. Nous réfléchissons aussi au transfert de la mairie dans un lieu central.

Notre cadre de vie participe aussi au bien vivre ensemble. St Julien des Landes vient d'intégrer le cercle fermé des 22 communes vendéennes à qui le jury régional a accordé 3 fleurs, sa plus haute distinction. Nous adhérons pleinement aux valeurs de ce label qui valorise nos biens et dope notre activité économique : qualité de l'accueil, respect de l'environnement, lien social.

Enfin, après de nombreuses péripéties, notre PLU va être adopté en début d'année. Nous pourrons donc, à nouveau, proposer de nouvelles parcelles à bâtir.

Pour finir, je formule un vœu de réussite pour tous vos projets individuels ou collectifs, familiaux, professionnels, sportifs, culturels, humanitaires... Qu'ils vous apportent la plénitude et des instants de bonheur que vous partagerez.

Joël BRET, Maire de Saint Julien des Landes.



Mairie de Saint Julien des Landes
1, place de la Mairie
85150 Saint Julien des Landes
Tél. : 02 51 46 62 15
mairie@stjuliendeslandes.fr
www.stjuliendeslandes.fr

Création graphique
Virginie MAS / 02 51 32 92 41.

Crédit photos - Mairie de Saint Julien des Landes, Marie-Andrée et Rémy PHELIPPEAU, les associations, les écoles, Familles Rurales, les photographes amateurs du concours photos.

Sommaire

Vie Municipale

Urbanisme	02
Cadre de vie	04
Voirie	06
Bâtiments	07
CCAS	08
Budget municipal 2018	09
Démarches administratives	10
Réservation des salles et tarifs	12
Etat civil	12

Enfance et Jeunesse

Accueil des jeunes	13
Ecole privée Sainte Marie	14
OGEC et APEL	15
Ecole publique «La farandole des couleurs»	16
AEPSJ	17
Conseil Municipal des Enfants	18
Restaurant scolaire	19
Relais des Assistantes Maternelles (RAM)	19

Vie culturelle et associative

Autour du livre et de la culture	20
Expositions	21
Manifestations	22
Associations sportives	23
Associations familles et loisirs	25
Associations de solidarité	29
Agenda	31

Vie paroissiale

Paroisse Notre Dame de la Forêt	30
---------------------------------	----

Carnet d'adresses

Informations pratiques	32
Coordonnées des associations	33

Commune attractive

Journée du Patrimoine	
-----------------------	--

URBANISME

Maxime FORTIN, meilleur apprenti menuisier de France

Cette année un jeune de Saint Julien des Landes, Maxime FORTIN, a reçu trois médailles d'or, une départementale, une régionale et une nationale pour le meilleur apprenti en menuiserie de France. Nous lui adressons toutes nos félicitations ainsi qu'à son employeur l'entreprise Laurent TESSON.



En bref...

Les maisons autorisées en 2018

Le lotissement «Domaine des Rainettes»

- M. Loïc BARBAZANGE
- M. Rémi CHAVANTRE
& Mme Elodie LEVY
- M. Frédéric CHOPIN

Le lotissement «Les Mélittes»

- M. Tristan ARDOUIN
& Mme Mélanie RAVELEAU
- M. & Mme Jean-Michel & Isabelle
CAZENAVE
- M. Thierry DELAUNAY
& Mme Priscilla LATAPY
- M. Emeric FRECHAUD
- M. Benoît MONTHULEY

Le lotissement «Le Clos du Bocage»

- Mme Fanny LE BRONEC

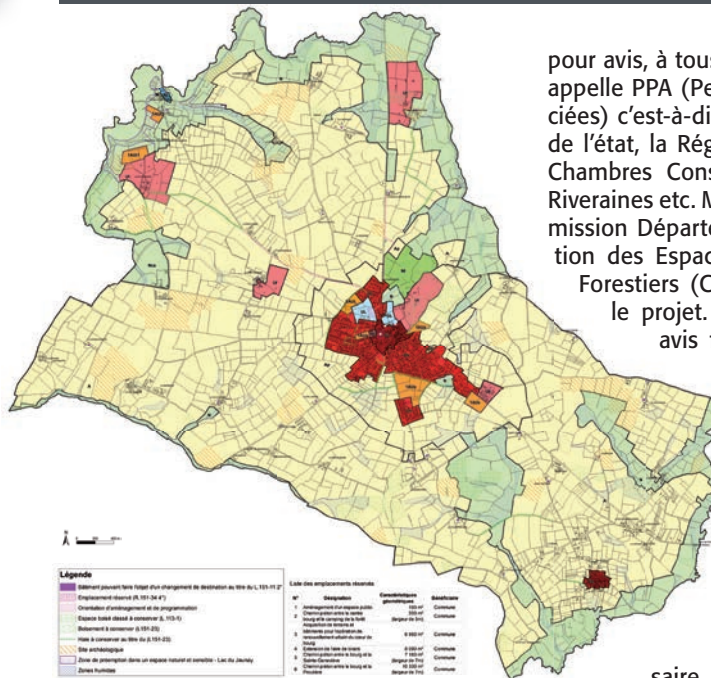
Hors lotissement

- M. Joël DURAND
- M. Gwenaël DUFEU
- M. Mathias PIVETEAU
& Mme Sarah BOUCARD

Logements Sociaux

- VENDEE HABITAT - Le Clos du Bocage

Plan Local d'Urbanisme



Au début de l'année 2018, considérant le projet trop consommateur d'espace et suivant l'avis des services de l'état et du secteur agricole qui y étaient fermement opposés, M. le Préfet a demandé à la Communauté de Communes du Pays des Achards, compétente en matière d'urbanisme depuis deux ans, de retirer sa demande de mise en compatibilité du PLU de St Julien des Landes avec la création d'un parc photovoltaïque. L'élaboration de notre PLU a donc pu reprendre son cours normal après plusieurs mois d'interruption.

Commencée en septembre 2016, la phase d'étude, de cartographie et de rédaction du règlement s'est achevée cet été, la CCPA a donc arrêté le projet ainsi défini le 9 août dernier. Ensuite, suivant la loi, le dossier a été envoyé,

pour avis, à tous les organismes que l'on appelle PPA (Personnes Publiques Associées) c'est-à-dire aux différents services de l'état, la Région, le Département, les Chambres Consulaires, les Collectivités Riveraines etc. M le préfet a réuni la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) pour examiner le projet. Après avoir recueilli les avis favorables de toutes ces instances, nous avons demandé au tribunal administratif de désigner un commissaire enquêteur pour réaliser l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 novembre au 21 décembre. Ce n'est qu'après avoir reçu les conclusions du commissaire enquêteur et si celles-ci sont favorables, que le PLU sera définitivement approuvé par le conseil municipal, sans doute fin février.

Pourquoi tous ces détails ?

Pour montrer combien il est difficile, long et coûteux de mettre en place un document d'urbanisme pour une collectivité ; combien il est important de bien identifier et réglementer l'utilisation des sols sur tout un territoire pour protéger les paysages, l'habitat et les activités, qu'elles soient agricoles, artisanales, commerciales, touristiques ou autre ; combien il est essentiel d'organiser, simplifier et sécuriser les déplacements ; combien ces documents sont encadrés et réglementés parce qu'il est primordial que la loi et l'intérêt général soient respectés. C'est tout cela, un PLU.

PLUiH

Lorsqu'au début de l'année 2017, la loi a transféré la compétence urbanisme aux communautés de communes, il est apparu aux conseillers communautaires de la CCPA qu'il fallait mettre en place un PLU intercommunal pour remplacer ceux, anciens et obsolètes, de plusieurs communes. Ce document, actuellement en cours d'élaboration, définira, au moyen de zonages et d'un règlement communs, le droit des sols des neuf communes qui composent notre intercommunalité. En ce qui concerne St Julien des Landes, il n'y aura que peu d'incidences, le PLU reprendra, à quelques détails près, le PLU

qui sera approuvé en début d'année.

Pour nous, la nouveauté portera essentiellement sur le volet habitat, défini par la lettre « H » du PLUiH. En effet, un schéma cohérent sera élaboré sur tout le territoire intercommunal, notamment en matière de répartition du logement social, de rénovation de l'habitat et de réduction de la consommation énergétique. Un programme d'aides sera établi après l'approbation définitive du document pour encourager les habitants à rénover, embellir, changer leur mode de chauffage ou isoler leur logement.

Lotissement communal « Les Hortensias » (Rainettes 2)

La commune a acquis une parcelle qui restait à aménager dans le lotissement « Les Rainettes ».

Les travaux de voirie et d'aménagement viennent de se terminer permettant de proposer à la vente 13 parcelles.

Actuellement 2 parcelles restent disponibles, pour tout renseignement contactez les services de la mairie.

Ce nouveau lotissement a permis de créer un chemin piétonnier reliant le lot. « Les Rainettes », la zone de loisirs « Le Fief des Rainettes » au centre bourg en passant par le béguinage « Le clos de la Saint-Michel », sans avoir à emprunter la route départementale.



+ d'info...

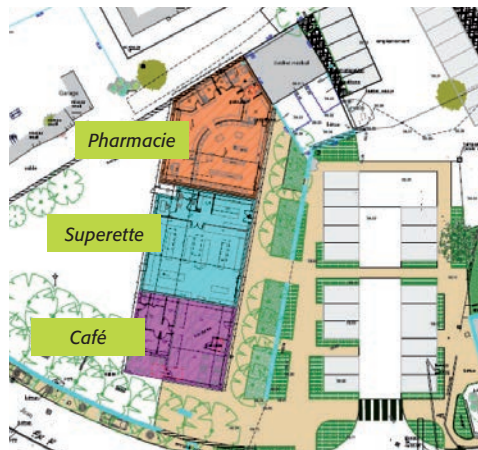
S'adresser en mairie au
02 51 46 62 15

Regroupement des commerces

La construction du nouveau bâtiment va commencer en janvier 2019. Les entreprises viennent d'être retenues, suite à l'appel d'offres. Les 3 commerces concernés, le café, la supérette et la pharmacie pourront prendre possession de leurs nouveaux locaux à l'automne 2019.

Les travaux risquent d'entraîner des désagrèments sur la place Simone VEIL, nous vous remercions pour votre compréhension.

Des aménagements, places de stationnement et massifs, seront également réalisés à la suite de ce chantier.



En bref...

Aménagement du terrain pour la pétanque

La construction des commerces sur la place Simone VEIL ne permettra plus aux amateurs de pétanque de pratiquer leur loisir préféré.

C'est pourquoi la commune a acquis un terrain appartenant à M. et Mme MAZURE, situé à côté de la salle de tennis, le long du chemin des Coppeois.

Les travaux de démolition et d'aménagement viennent de se terminer.

Ce nouveau terrain de pétanque permet de garder sa proximité avec les parkings, le centre bourg et le club house de la salle de tennis que les boulistes partagent avec le club.



Emplacement des futurs commerces.



Nouveau terrain de pétanque.

CADRE DE VIE

Concours « Le paysage de votre commune »

L'objectif du Paysage de votre commune est de valoriser les communes et les particuliers qui œuvrent pour un cadre de vie de qualité. Il s'adresse aux passionnés du jardin, aux élus et aux responsables techniques de collectivités.



Les lauréats lors de la remise des prix.

Camping de La Bretonnière, 1^{er} prix intercommunal.

Le Paysage de votre commune tient compte de la commune dans sa globalité et intègre la valorisation du paysage, du patrimoine, de l'architecture, des espaces publics, des zones d'activités économiques, des lotissements, des exploitations agricoles ou encore des jardins privés.

www.lepaysagedevotrecommune.fr

Cette année, la commune a primé dans la catégorie « jardins d'accueil » Aline et Régis BUTON, pour le camping de La Bretonnière. Ils ont également reçu le 1^{er} prix intercommunal et le 2^{ème} prix départemental.

Le jury a particulièrement apprécié le cadre champêtre et les bonnes pratiques en gestion des espaces verts.

Dans la catégorie « jardins secrets » ont été primés :

- M. Diamento MARQUÈS, 1 rue des Reinettes
- Mme MAÏZI et M. RENOTON, 6 rue du Jaunay - La Baudrière
- M. et Mme GODRAN, 17 rue de la Bassetière

Le jury a félicité l'aspect visuel de ces jardins et l'effort fait dans l'entretien de la

biodiversité.

Nous vous encourageons au travers de vos promenades à nous signaler les jardins qui selon vous méritent d'être récompensés dans notre prochaine édition.

+ d'info...

Remplissez le formulaire de contact sur le site www.stjuliendeslandes.fr ou adressez-vous en mairie



« Villes et villages fleuris », une 3^{ème} fleur pour St Julien !

Le concours des « Villes et villages fleuris » est un concours créé en 1959 pour promouvoir le fleurissement et les espaces verts urbains.

Les récompenses vont de 1 à 4 fleurs. Les 3 premières sont primées par le comité régional. Ce comité peut sélectionner les villes susceptibles d'obtenir une récompense supérieure comme la quatrième fleur et le Trophée « Fleur d'Or » qui sont attribués par le conseil national.

En Vendée, seulement 22 communes ont été récompensées par 3 fleurs.

Critères généraux actuels pris en compte par le règlement

- la motivation de la commune pour obtenir le label ;
- la démarche de valorisation par le végétal et le fleurissement sur l'ensemble de la commune ;
- les actions de la commune pour augmenter la fréquentation touristique (valorisation du label) et améliorer l'animation de cette démarche auprès



Remise de la fleur.

de toute la population ;

- la présentation du végétal et du fleurissement ;
- les moyens de gestion pour entretenir le patrimoine en respectant la biodiversité et les ressources naturelles (eau) ;

■ les autres actions pour embellir la commune : entretien de la voirie, des façades, ajouts de mobiliers urbains (bancs, etc.) mais également la propreté générale des lieux ;

■ l'harmonie des aménagements payagers effectués et leur gestion sur la commune.

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons reçu cette troisième fleur avec «Félicitation du jury», qui vient couronner la démarche entreprise depuis 2009.

Cette volonté politique ainsi que le travail de Benoît GAUDIN et de son équipe ont été récompensés. «L'implication des services techniques dans l'amélioration de la qualité de vie» a été soulignée par le jury ainsi que «l'appropriation du domaine public par les habitants».

Le jury nous encourage à poursuivre notre démarche.

Participation citoyenne

Depuis quelque mois nous avons constaté sur la commune des actes de dégradation de plus en plus nombreux. Ces incivilités entraînent un coût pour la collectivité.

C'est pourquoi, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la mise en place du dispositif proposé par la gendarmerie « **participation citoyenne** ». Cette démarche a pour objectif d'accroître le niveau de sécurité, de rassurer la population et d'améliorer la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance.

Une réunion publique sera organisée pour informer la population sur les modalités de fonctionnement de ce dispositif.



Recommandations de la Gendarmerie Nationale



Se protéger contre les cambriolages : toutes les deux minutes trente, un cambriolage est commis en France.

Pour prévenir les cambriolages, la gendarmerie multiplie ses patrouilles. Cependant, une surveillance constante est irréalisable. Le temps est l'ennemi des cambrioleurs, alors efforcez-vous de décourager les malfaiteurs par votre vigilance. Complétez leur la tâche !

Aménagement du cimetière

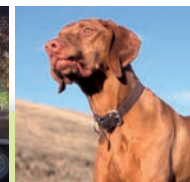
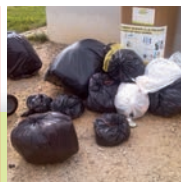


Le cimetière est un lieu public et en tant que tel, il est devenu une priorité pour la commune d'en faire un endroit agréable et paysagé en accord avec l'environnement naturel et les nouvelles demandes des usagers.

Dans ce but, des travaux de voirie ont été réalisés pour permettre le déplacement des fauteuils roulants. Le programme de semis de pelouse inter tombes commencé en 2017 a été poursuivi avec un nouveau gazon élaboré pour terrain pauvre et faible croissance qui a produit d'excellents résultats.

En réponse aux suggestions faites à nos services de garder un visuel des dispersions, nous avons fait l'achat d'une stèle qui portera le nom des défunts et viendra compléter le jardin du souvenir.

Des gestes citoyens



Règlementation relative à l'usage du feu en Vendée

Un arrêté préfectoral en date du 12 novembre 2012 régit l'usage du feu dans le département de la Vendée. Cet arrêté fait la distinction entre l'usage du feu dans les zones de forêt et d'espaces boisés et hors de ces zones. Pour résumer, l'incinération des déchets verts à l'air libre est proscrite. Ces déchets verts doivent être prioritairement apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

Ordures ménagères

Soyons citoyens. Respectons le cadre de vie de chacun, en pleine nature ou dans le centre bourg de la commune.

STOP AUX DEPOTS SAUVAGES !!!!

Pensez au composteur

Pour alléger nos poubelles de déchets verts ou ménagers, nous vous rappelons que les composteurs (420 L. ou 620 L.) sont disponibles au prix de 15 euros à la Communauté de Communes du Pays des Achards.

La fin des sacs jaunes

2019 verra la fin des sacs jaunes dans toutes les communes de la communauté de communes du Pays des Achards (CCPA). Des containers jaunes seront distribués à tous les foyers. Le calendrier de ramassage sera revu, tout en conservant les deux passages par mois sur chaque commune. Ce nouveau service va permettre de gagner une qualité visuelle et sanitaire dans nos rues.

Vente de paillage et de compost

Vous souhaitez disposer de compost pour fertiliser vos plantations ou de paillis pour structurer votre sol et réduire le désherbage ? Saint Julien apporte la réponse : cette année encore les ventes de compost et de paillis ont fourni aux jardiniers une aide essentielle à l'amélioration de leurs plantations et une réduction en arrosage.

Le chargement des remorques des particuliers est assuré par les employés municipaux à l'aide d'une mini-pelle.

La vente aura lieu le vendredi 29 mars de 14h00 à 19h00.

Zéro phyto

Afin de mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, la loi sur la transition énergétique pour la croissance apporte des précisions concernant les échéances du passage au «0 phyto».

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (sauf produits de bio-contrôle) pour un usage non professionnel.

Distributeurs sani-canin

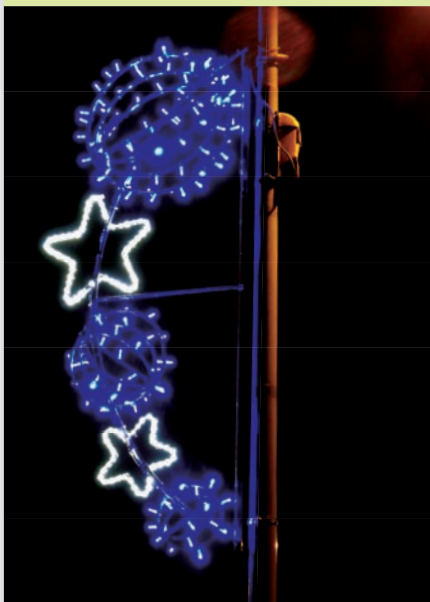
Pour rappel, la collectivité à l'initiative du conseil municipal des enfants met à disposition des distributeurs sani-canin. Merci à tous les maîtres de toutous, de bien vouloir les utiliser dans le respect des espaces verts communs. Vous les trouverez au Fief des Rainettes, sur le chemin piétonnier de la salle polyvalente et face à la pharmacie.

VOIRIE

En bref...

Illuminations de Noël

Cette année nous avons voulu continuer d'investir dans de nouveaux décors lumineux. Ils ont été installés en centre bourg. Une nouvelle guirlande lumineuse est venue embellir la salle polyvalente.



Travaux réalisés en 2018



Accès au camping de La Bretonnière sécurisé.

Comme tous les ans différents travaux de voirie ont été réalisés sur la commune.

Camping de la Bretonnière

Afin de sécuriser l'accès au camping, des ralentisseurs ont été posés, avec un passage alterné et une limitation de la vitesse réduite à 30 km/h. Une protection en bois a également été mise en place le long de la route communale côté étang, avec une participation financière du camping.

Cimetière

Pour améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, un bitume a été posé à l'entrée, ainsi qu'un terrassement des allées avec la pose d'un revêtement en sable ciment dans l'allée centrale.

Place Jeanne d'Arc

Un revêtement de sable ciment a également été posé en bas de la place au niveau du monument aux morts.

Travaux de voirie

Des travaux d'élagage, débroussaillage ont été réalisés suivant le programme d'entretien des routes communales établi chaque année par le service voirie de la communauté de communes.

Travaux de curage de fossés

Des travaux de curage de fossés ont été faits cette année sur les lieux dits « La Pinsonnière », « La Sourderie », « La Bassetière », « Les Suries ».

Point à temps

Les travaux de réfection de la voirie communale par la pose de point à temps ont été réalisés sur toutes les voies bitumées de la commune.



Cimetière : amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Place Jeanne d'Arc.

Eclairage public



Lampadaires rue de Lande d'Homme.

En début d'année nous avons remplacé, avec une aide du Sydev, les lampadaires du lotissement de la Bassetière devenus obsolètes.

En fin d'année une partie de la rue de Lande d'Homme, du carrefour route de la Chaize Giraud jusqu'aux Sénioriales, a été équipée de 10 lampadaires.

Abris-bus

Deux abris-bus ont été posés, le premier à l'entrée du parking de la salle polyvalente, le deuxième contre le mur de l'école publique.



Abri-bus école publique.

Vestiaires du foot

Les ouvertures extérieures de la mairie ont été repeintes ainsi que la façade des vestiaires du foot.



Façade vestiaires foot.

BÂTIMENTS

En bref...

Radars

Compte tenu de la vitesse excessive à la sortie du bourg en direction des Achards, un radar pédagogique a été posé, invitant tous les automobilistes à respecter la limitation de vitesse pour la sécurité de tous.



Entrepôts Viaud

La commune a préempté sur la vente des entrepôts de l'entreprise Viaud, situés derrière l'église à côté des logements séniors.

Leur démolition va libérer un espace qui rentrera dans les prochaines années, dans un plan d'aménagement global du centre bourg.



Installation d'un ostéopathe

Depuis le 18 juin 2018, la commune loue le local de l'ancien cabinet médical, au 16 rue Jean Yole, à un ostéopathe, M. Baptiste FABRY-CASSIN.

**Vous pouvez le joindre au
06 67 46 93 03.**

CCAS

Beguïnage «Le clos de la Saint Michel»

Les travaux avancent selon le planning établi par Vendée Logement, bailleur social maître d'œuvre de ce projet. Actuellement les logements sont en cours d'attribution.

Une visite d'un logement témoin sera organisée au 1^{er} trimestre 2019, afin de permettre aux futurs locataires de se projeter dans leur résidence.

Les résidents seront locataires du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de St Julien des Landes et devront respecter le règlement établi par la commune.

Le tarif a également été défini. Il tient compte du montant du loyer suivant la grandeur du logement, auquel il faut ajouter les frais de la salle commune et du professionnel mis à disposition du beguïnage.

+ d'info...

Pour les personnes intéressées âgées de plus de 60 ans, une plaquette avec une fiche d'inscription sont à disposition en mairie.

Solution santé mutualisée accessible à tous

Pour permettre aux habitants de St Julien des Landes qui ne possèdent pas de complémentaire santé ou qui ne bénéficient pas d'un tarif négocié et mutualisé, la commune a signé deux conventions :

- l'une avec ACTIOM « Ma Commune Ma Santé »,
- l'autre avec AXA.

Pour permettre le libre choix aux personnes intéressées, deux réunions publiques ont été organisées le 25 septembre par ACTIOM et le 4 octobre par AXA.

Ce nouveau service apporté aux administrés, n'engage pas la commune financièrement. Il permet simplement aux habitants de St Julien de bénéficier d'un prix de groupe.

+ d'info...

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter les services de la mairie pour plus de renseignements.

Le repas des Aïnés



Le 18 novembre dernier le CCAS a organisé, comme de coutume, le repas annuel pour les personnes de plus de 70 ans domiciliées sur notre commune.

Il s'est déroulé dans une ambiance festive, grâce à Mélanie et Mickaël, un couple de chanteurs bien sympathique

Projet de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées vivant à domicile



moire, la vie juridique, l'image de soi, la conduite, l'informatique, les cafés-débats ou encore le sommeil...

Informers les seniors, les écouter et créer du lien social sont les objectifs des ateliers. Les animateurs interviennent dans un esprit de respect et de convivialité.

Ces ateliers seront coordonnés à partir du 1^{er} janvier 2019 par la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Si vous êtes seniors ou si votre parent peut être intéressé, les inscriptions sont possibles pour un ou plusieurs ateliers, sur le territoire du Pays des Achards.

+ d'info...

Pour toute information, nous vous invitons à contacter la Communauté de Communes du Pays des Achards.



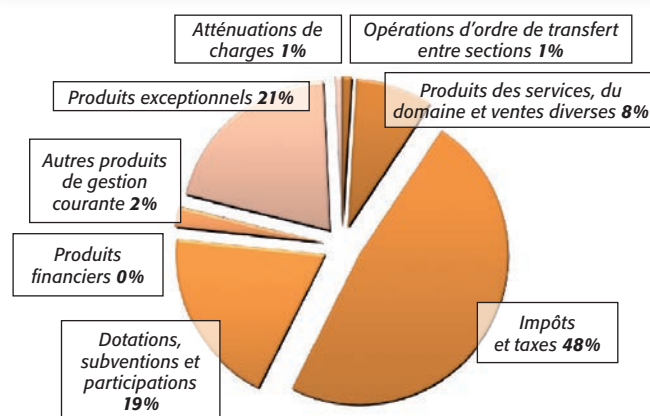
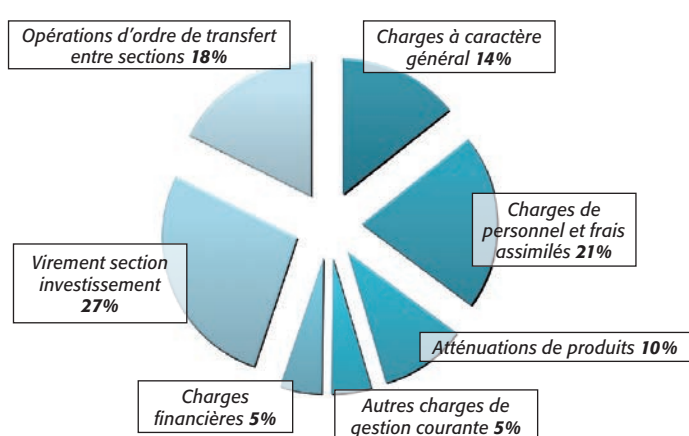
Solution santé mutualisée : réunion publique.

BUDGET 2018

Section de fonctionnement

Les dépenses	Montant
Charges à caractère général (achats, services et taxes, impôts et taxes)	210 550,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	306 740,00 €
Atténuation de produits	151 800,00 €
Autres charges de gestion courante (indemnités, subventions données, école)	69 920,00 €
Charges financières (remboursement intérêts des emprunts)	72 350,00 €
Virement section investissement	401 157,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	259 200,00 €
Total	1 471 717,00 €

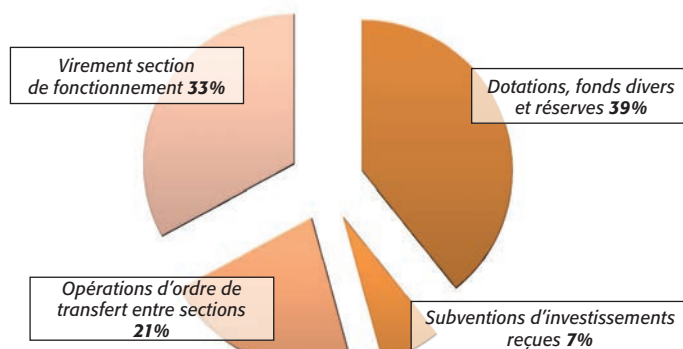
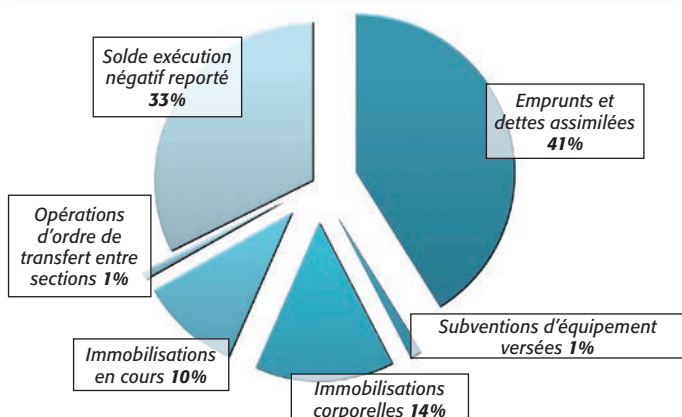
Les recettes	Montant
Résultat reporté antérieur	68 386,41 €
Atténuations de charges	13 200,00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	117 521,00 €
Impôts et taxes	674 939,59 €
Dotations, subventions et participations	269 780,00 €
Autres produits de gestion courante	29 650,00 €
Produits financiers	1 800,00 €
Produits exceptionnels	286 440,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €
Total	1 471 717,00 €



Section d'investissement

Les dépenses	Montant
Emprunts et dettes assimilées	500 663,56 €
Subventions d'équipement versées	15 000,00 €
Immobilisations corporelles	173 110,00 €
Immobilisations en cours	124 658,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €
Solde exécution négatif reporté	393 820,38 €
Total	1 217 251,94 €

Les recettes	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	477 941,46 €
Subventions d'investissements reçues	78 953,48 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	259 200,00 €
Virement section de fonctionnement	401 157,00 €
Total	1 217 251,94 €



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Où faire les formalités administratives ?

Les extraits de naissance, de mariage et de décès se demandent dans la commune où s'est produit l'événement

Les démarches en ligne : l'Agence Nationale des Titres Sécurisés



L'Agence Nationale des Titres Sécurisés est au cœur de la vie des citoyens. Elle accompagne chacun d'entre nous au quotidien dans ses démarches et ses déplacements et garantit et protège l'identité des personnes.

Elle contribue à la sécurité publique sur le territoire en assurant la délivrance et le contrôle des titres sécurisés.

De nombreuses démarches concernant votre véhicule, votre permis de conduire, une pré-demande de passeport biométrique et/ou de carte nationale d'identité, une demande de duplicata de certificat d'immatriculation, se font désormais en ligne, directement depuis nos sites internet. La création d'un compte «usager» vous permet d'effectuer une demande en ligne pour toutes ces démarches.

Page facebook

Notre page Facebook a fêté sa première année de parution et enregistre plus de 200 abonnés. Elle est active et communautaire sur tout ce qui concerne l'actualité de notre commune. **Si vous ne l'avez pas encore fait rejoignez la page Facebook St Julien des Landes.**



Comment faire sa carte d'identité et son passeport

La Carte Nationale d'Identité

La carte nationale d'identité (CNI) est un document délivré par l'Etat français permettant d'identifier la personne qui en est détentrice. La détention d'une carte d'identité n'est pas obligatoire. Elle est délivrée à toute personne qui en fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française. Il n'y a aucune condition.

La carte d'identité est gratuite sauf en cas de perte ou de vol (**un TIMBRE FISCAL de 25 euros vous sera demandé**).

A NOTER : Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée. La durée de validité de la carte d'identité est de 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs.

Par circulaire du 27 octobre 2016, le ministère de l'intérieur «autorise le renouvellement des CNI facialement périmées (ou en voie de l'être) dès lors que l'utilisateur est en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide. La preuve de ce voyage pourra être apportée par des moyens tels que titre de transport, réservation ou devis auprès d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur pour les personnes amenées à voyager à l'étranger.

Le passeport

Le passeport est un document de voyage individuel qui permet de prouver son identité. Toute demande de passeport conduit à la délivrance d'un passeport biométrique, sauf s'il s'agit de la procédure de demande de passeport en urgence.

Le bénéficiaire doit être de nationalité française. Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande et du retrait du passeport.

A NOTER : il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents. Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel.

Où faire sa Carte Nationale d'Identité et son passeport

La mairie de Saint Julien des Landes ne fait ni les cartes nationales d'identité, ni les passeports. Vous devez contacter la mairie des Achards (02 51 38 60 49), de La Roche sur Yon (02 51 47 47 47) ou des Sables d'Olonne (02 51 23 16 00) afin d'obtenir un RDV.



PACS

Le PACS peut se signer en mairie ou chez le notaire depuis le 1^{er} novembre 2017. Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite enregistrer soit chez le notaire, soit en mairie.

Démarches à effectuer en mairie

Un RDV doit être pris à la mairie au 02 51 46 62 15 afin de déposer les documents nécessaires :

- une pièce d'identité des deux partenaires,
- une copie intégrale (ou extrait avec filiation) de l'acte de naissance de chaque partenaire de moins de 3 mois,
- la déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (cerfa 15725-02).

Lors de la signature du PACS, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs.

La convention de PACS

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention. Elle peut également être rédigée par un notaire. La convention doit être rédigée en Français et comporter la signature des 2 partenaires. Elle peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un Pacs.

Elle doit au minimum obligatoirement mentionner la référence à la loi instituant le Pacs : «Nous, X et Y, concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions de la loi du 15 novembre 1999 modifiée et les articles 515-1 à 515-7 du code civil.»

La convention peut être plus complète et préciser les conditions de participation de chacun à la vie commune (régime de l'indivision...). Les partenaires peuvent utiliser ou non une convention-type (formulaire cerfa n° 15726*02).

Inscription sur les listes électorales



Si vous venez d'arriver à Saint Julien des Landes, **venez-vous inscrire en mairie avant le 31 décembre de l'année**. De même si vous déménagez merci de nous le signaler. Les jeunes atteignant 18 ans et résidant à Saint Julien des Landes sont automatiquement inscrits par le biais de l'Insee.

Recensement et Journée Défense Citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



+ d'info...

- l'accueil de la mairie au 02 51 46 62 15 ou
- le Centre du Service National d'Angers au 02 44 01 20 50, par e-mail : dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr

Cimetière



La mairie vous accompagne dans vos démarches funéraires. Elle autorise et contrôle, mais n'organise pas d'opérations funéraires pour les particuliers

Pour la réalisation des soins de corps, des transports, des inhumations ou des crémations, des exhumations et des recueils, il convient de s'adresser à une entreprise de pompes funèbres.

Si vous faites face au décès d'un de vos proches,

- Vous pouvez prendre contact avec le service administratif de la mairie au 02 51 46 62 15
- N'hésitez pas à consulter le lien ci-après qui vous guidera dans les différentes démarches à effectuer : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16507>

Plusieurs possibilités d'inhumations existent dans le cimetière

- **Concession de 2 m²**
Temporaire de 15 ans au tarif de 100 €
Temporaire de 30 ans au tarif de 150 €
Temporaire de 50 ans au tarif de 200 €
- **Concession de 1 m² destinée à accueillir les urnes funéraires**
Temporaire de 15 ans au tarif de 80 €
Temporaire de 30 ans au tarif de 120 €
Temporaire de 50 ans au tarif de 160 €
- **Cavurne du jardin du souvenir (y compris caveau)**
Temporaire de 15 ans au tarif de 443 €
Temporaire de 30 ans au tarif de 483 €
Temporaire de 50 ans au tarif de 523 €
- **Dispersion des cendres (jardin du souvenir)**

Conciliateur de Justice

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle (article 4) a rendu obligatoire la tentative de conciliation devant un conciliateur de justice du ressort du tribunal compétent avant toute saisine du tribunal d'instance par déclaration au greffe (pour les demandes inférieures à 4 000 euros).

+ d'info...

- Conciliateur pour St Julien des Landes : M. François ALBERT
- Permanences en mairie des Achards
Place de l'Hôtel de Ville
85150 La Mothe Achard
- Le 2^{ème} mardi du mois : 9h00 - 12h00
- Tél. : 02 51 38 60 49

Recensement de la population



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Suite au recensement qui s'est déroulé du 18 janvier au 17 février, les chiffres officiels nous ont été confirmés par l'INSEE

- 1 808 habitants,
- 772 résidences principales,
- 84 maisons secondaires,
- 55 logements vacants.

Nous remercions les agents recenseurs : M. Aurélien PILLET, Mme Frédérique FIKIR, Mme Aurélie PASQUIER, Mme Marina RICHARD pour leur travail accompli ainsi que tous les habitants de St Julien des Landes pour l'accueil qu'ils leur ont réservé.



Insee & votre commune

Réservation des salles et tarifs

Pour réserver une salle communale, vous devez **prendre contact avec la mairie au 02 51 46 62 15**.

Si vous souhaitez visiter la salle, un élu fixera un RDV avec vous après demande faite au secrétariat de la mairie.

Salle polyvalente

	Locaux	Hors commune
■ Salle entière	140 €	279 €
Forfait 2 jours	216 €	432 €
■ 1/2 salle	104 €	208 €
Forfait 2 jours	158 €	316 €
■ Location vaisselle	31 €	31 €
■ Forfait mariage	595 €	920 €

Le forfait mariage comprend la location de la salle polyvalente avec la cuisine du vendredi 16h00 au dimanche en fin d'après midi.

■ Salles de réunion	64 €	128 €
■ Association (salle entière)	104 €	208 €
■ Capacité		

	Couverts	Pers.	Surface
Grande salle	200	250	247 m ²
1/2 salle	80	100	123,5 m ²
Salle de réunion 1	25/30	35	50 m ²
Salle de réunion 2	25/30	40	60 m ²
Bar		30	71 m ²

Forfait ménage

Pour toutes les locations, la salle doit être rangée suivant les consignes affichées dans les locaux. Le ménage doit être fait avant l'état des lieux sortant. En cas de non respect de cette règle un forfait sera appliqué d'un montant de 73 € pour l'office traiteur et 106 € pour la salle. Si toutefois vous ne souhaitez pas faire le ménage, merci de nous le préciser lors de la réservation, dans ce cas le forfait sera automatiquement intégré au prix de location.

Grange de La Baudrière

- **Locaux** : 35 € la journée
- **Hors commune** : 69 € la journée
- **Caractéristiques** : une prise électrique, un point d'eau, toilettes publiques à environ 100 m.
- **Capacité** : 50 personnes maximum.

Location de tables, chaises ou matériel

Voir avec le **comité d'animation**, Pascal COLVRAY au 06 85 74 03 11 ou Guy MORNET au 06 85 74 03 11.

ÉTAT-CIVIL 2018

Mariages

- Marianne PILOT et Philippe MERCERON, le 12 mai
- Marjorie NOYELLE et Benoît MONTHULEY, le 26 mai
- Laura APPENZELLER et Jérémie BAGILET, le 9 juin
- Gaëlle JADEAU et Tommy EON, le 21 juillet
- Justine GUILLOU et Olivier OIRY, le 28 juillet
- Valérie ANDRESZ et Yoska VIRAG, le 28 juillet
- Cécile MIGNÉ et Benoit TESSON, le 11 août
- Ophélie CORDESSE et Nicolas LOMBARD de BUFFIÈRES de RAMBUTEAU, le 1er septembre
- Chloé MEROUZE et Clément CHAUVELIN, le 29 septembre
- Charlotte FRIOUX et Julien ARNAUD, le 23 novembre



Naissances

2018

- Mila CAILLAUD, le 11 janvier
- Nino NANDAN MORINEAU, le 15 janvier
- Ambre CROCHET, le 6 février
- Raphaël FORTIN, le 7 février
- Molly CHARLES, le 12 février
- Gabriel GROLLEAU, le 22 février
- Soën RIVIERRE, le 8 mars
- Timéa PILLET, le 19 mars
- Séléna GENARD, le 5 avril
- Agathe TESSIER, le 28 avril
- Zoé BOSSARD, le 29 avril
- Eloïse RICHARD, le 29 avril
- Sarah BARBAZANGE, le 5 mai
- Alban RAFFIN WARNET, le 14 mai
- Paloma BUTON, le 22 mai
- Rose CHARON, le 30 mai
- Maël CHATAGNER, le 31 mai
- Arthur GATTI, le 16 juillet
- Valentin LECUYER LÉVÊQUE, le 15 juillet
- Caly CHICARD, le 23 août
- Andréa DRAPEAU, le 29 août
- Jade FOURNIER, le 10 octobre
- Neilya PENARD, le 18 octobre

Décès 2018

2017

- Jean-Marie TIA KHAMMAO, le 21 décembre

2018

- Solange DURAND née RAIMONDEAU, le 7 avril
- Michel LIGER, le 28 mai
- Jan WEIJ, le 28 juillet
- Alexandre DELATTRE, le 19 août
- Thérèse VERDON née DAVIET, le 2 septembre
- Marie TOUZEAU née CHARRIER, le 3 septembre
- Michel GIBERT, le 3 octobre
- Renée GESLIN née HUGON, le 4 octobre
- Michel REDAIS, le 15 novembre
- Claude MIGNÉ, le 22 novembre

ACCUEIL DES JEUNES



Les P'tits Landais.



Séjour Funshine.

L'accueil de loisirs «Les P'tits Landais»

L'accueil de loisirs les P'tits Landais est géré par l'association Familles Rurales de St Julien des Landes. Nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans sur le temps périscolaire (de 7h15 à 9h00 et de 16h30 à 19h00), les mercredis et durant les vacances scolaires (de 7h15 à 19h00).

Sur une année, nous accueillons environ 180 enfants, ce qui représente à peu près 120 familles.

L'équipe d'animation

Bienvenue à Alicia GUILLEN qui a rejoint notre équipe depuis septembre 2018. Elle remplace Claire GUILLAUMET partie pour de nouveaux horizons professionnels...

L'équipe est composée de 4 animatrices employées par familles rurales : Anne VILM, la directrice, Céline TOUGERON, directrice adjointe et référente sur l'accueil jeunes, Tatiana LOGEAS, directrice adjointe sur le périscolaire et référente sur les activités juniors et Alicia GUILLEN, animatrice polyvalente.

Souhaits et projets pour l'année 2019

- Favoriser un climat d'écoute, d'échange et de respect les uns avec les autres : mise en place de règles de vie et d'un règlement intérieur avec les enfants, mise en place d'activités collectives et de grands jeux, organisation de séjours permettant l'échange et le vivre ensemble, travail autour des émotions...
- Ouverture des enfants sur l'extérieur et sur le monde (activités sur les pays du monde).
- Continuer les activités juniors au foyer des jeunes (CM1-CM2) pour s'adapter à la demande et aux besoins des enfants.
- Permettre l'échange avec les parents.

N'oubliez pas d'aller sur notre page facebook : p'tits landais.

Nous vous attendons nombreux pour de nouvelles aventures.

L'accueil jeunes, activités pour les collégiens

L'accueil jeunes propose durant les vacances scolaires des activités au foyer des jeunes pour les collégiens. Elles sont animées par Céline TOUGERON (référente jeunesse) et permettent de faire la passerelle entre l'accueil de loisirs et le foyer des jeunes.

C'est un lieu de rencontre et d'échange pour renforcer les liens entre les jeunes de la commune, en favorisant la participation et l'implication sur les diverses activités sportives, culturelles, intercommunales...

Une nouvelle année riche en activités pour nos collégiens !

Zoom sur le séjour 2018 de cet été

Séjour Funshine au camping « La plage de Riez » à Saint Hilaire de Riez.

Du 30 juillet au 3 Aout 2018 ce sont 20 jeunes qui sont partis à la découverte de notre belle côte vendéenne. Au programme : randonnée vélo, marché, bubble foot, veillée bowling...

Un séjour qui permet à chaque jeune de se découvrir, d'appréhender la vie en collectivité dans le respect du groupe. Des temps de détente, d'échanges qui permettent aux jeunes de se retrouver et de partager ensemble.



Alors rendez vous l'année prochaine pour une nouvelle destination... On compte sur vous !!

Le Foyer des jeunes

Le foyer des jeunes compte actuellement une trentaine d'adhérents, ainsi que trois parents référents pour les soutenir dans leurs actions et projets. Le foyer a organisé cette année un tournoi de babyfoot en mars, une vente de viennoiseries en mai. Il a participé aussi à la fête de la musique avec le comité d'animation et aux Jaunay Stivales en août.

Grâce à ces différentes manifestations menées (vente de roses, lavage voitures aussi...), nous avons pu organiser notre sortie à Center Parcs pendant le week-end de Pâques. Il y a eu beaucoup de rire et de bonne humeur grâce aux piscines, rivière et toboggans mais aussi dans les moments libres entre nous. Un week-end sans wifi pour partager des moments simples de la vie.

Merci aux différentes personnes qui nous ont aidés dans nos projets et sorties, ainsi qu'au club de basket qui nous a accompagné lors du tournoi de babyfoot pour le bar et à la commune pour le local du foyer et son écoute.

Si tu as 14 ans ou plus, viens vite nous rejoindre pour nous donner encore plus d'idées. Tes parents seront les bienvenus pour leur soutien et accompagnement. foyerdesjeunes.saintjulien@gmail.com

Adhésion, modalités, horaires

- **Inscription** : 13 euros avec assurances au niveau de la fédération de Vendée Familles Rurales et adhésion au foyer.
- Vous aurez la **carte jeunes actions** !
- **Adresse** : 2A rue des Chênes Verts à Saint Julien des Landes
- **Période scolaire** : mercredi 14h/18h, vendredi 20h30/23h30, samedi 14h/1h et dimanche 13h/19h
- **Vacances scolaires** : du lundi au vendredi 14h/23h30, samedi et dimanche de 14h/1h.



Temps de détente.

A la rentrée de septembre 2018, nous avons accueilli 154 élèves répartis en six classes :

- PS1-PS2 (Nathalie),
- MS-GS (Bénédicte),
- GS-CP (Cécile et Mélinda),
- CP-CE1 (Sophie et Stéphanie),
- CE2-CM1 (Éric),
- CM1-CM2 (Anne-Laure et Carole).

Lydie (enseignante spécialisée), Mathilde et Nadine (ASEM), Marina (aide-scolaire), Marie-Noëlle, Claude et Vanessa (catéchistes) viennent compléter l'équipe éducative.

Pour cette année scolaire, nous conservons notre thème « Portez-vous bien ! ».

Ce sera le titre du spectacle de Noël que les élèves préparent actuellement avec un intervenant artistique : improvisation, rythme, chant... autant de façons de parler de sa vie d'écolier.

Nous poursuivons aussi le développement des compétences psychosociales de nos élèves, notamment au travers de deux campagnes d'affichage «Grandir en amitié» et «Apprendre à être».

Toujours pour améliorer le climat scolaire, nous continuons l'aménagement de

l'espace cour, avec entre autres, la construction d'un bac à sable et d'un mur d'escalade, mais aussi la mise à disposition de matériel de recyclage pour favoriser l'imagination et nourrir la créativité spontanée de nos élèves.

Natation scolaire, prévention routière, Chantemai, journées sportives viendront rythmer une année encore riche !

Pour toute demande d'informations ou d'inscription, veuillez contacter la directrice au 02 51 46 62 17 ou par mail : ecolesjdl@wanadoo.fr

Anne-Laure MOUCHARD,
Chef d'établissement



Notre rôle est de REPRÉSENTER, INFORMER, ACCUEILLIR, SENSIBILISER et ANIMER. Nous sommes une association dynamique et pleine de projets !!!

Le thème national 2018 de la semaine des APEL était « Faire des sciences c'est passionnant » ainsi tous les élèves ont pu découvrir un planétarium mobile installé pour l'occasion à la salle des sports. Au programme : découverte magique des étoiles et du ciel dans le planétarium.

Ceci grâce à l'intervention d'un animateur en astronomie de la société LPA (Laboratoire Pédagogique d'Astronomie).

Nous innovons cette année avec une nouvelle action éco-solaire le recyclage d'instruments d'écriture via l'association Terracycle Bic : les stylos, feutres surligneurs, marqueurs, porte-mines, stylo-plumes et cartouches sont recyclés en mobilier d'extérieur. Faites passer vos crayons à vos enfants qui les déposeront

OGEC



Nouvelles couleurs pour les ouvertures.

notre opération vente de sapins de Noël, fin novembre, de pizzas auront lieu courant 2019, etc. Tous les bénéfices, nous permettrons de soutenir les activités pédagogiques de l'école.

Bien entendu, tout ceci ne serait pas possible sans l'aide de l'APEL, mais également, des parents bénévoles qui nous soutiennent lors de nos différentes actions : par la confection de gâteaux, les journées travaux/ménage, l'aide à la préparation et au bon déroulement des manifestations.

Vous pouvez, également, visiter notre site internet de l'école : <http://stjuliendeslandes-stemarie.fr/> ou vous pouvez suivre toutes nos actions, le calendrier des manifestations à venir, ou celles de l'APEL, télécharger les bons de commande de nos ventes, ...

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres ou bénévoles ponctuels. Donc, si de nouveaux parents, grands-parents souhaitent intégrer l'OGEC, surtout n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer de bons moments en toute convivialité. A très bientôt !!!

Nous avons un rôle de gestionnaire, mais nous contribuons aussi au dynamisme et à l'esprit familial au sein de l'école Ste Marie !

Après une magnifique kermesse, qui a clôturé l'année scolaire 2017-2018. Nous avons eu un été, chargé par différentes manifestations : le marché nocturne, notre vide-grenier et la préparation de la rentrée scolaire 2018-2019.

Notre école a besoin plus que jamais de chacun et chacune. Les différents membres des associations que sont l'APEL (association des parents d'élèves) et l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique), mais aussi les enseignants et tout le personnel éducatif agissent tous ensemble pour offrir les meilleures conditions possibles aux enfants de l'école. Grâce à votre soutien et au travail de l'ensemble des bénévoles, cette année encore nous avons pu récolter de beaux bénéfices. Ceux-ci, nous serviront notamment à l'entretien des bâtiments afin de garantir un lieu toujours agréable, où les enfants puissent s'y épa-

noir et avoir plaisir à y étudier.

Nous restons, également, très actives encore cette année avec une nouvelle manifestation qui a débuté en septembre dernier. L'opération benne à papier a permis de récolter un peu plus de 4 tonnes de papier, merci pour votre mobilisation. Forte de ce succès, celle-ci sera renouvelée le 3ème week-end de janvier (du 18 au 21 janvier 2019). Une petite nouveauté, cette fois-ci une poubelle customisée sera mise à disposition devant l'école et vidée régulièrement. Nous comptons, bien évidemment, à nouveau sur votre soutien pour que cette deuxième opération soit un succès et batte notre 1er record de septembre. La benne à papier reviendra à plusieurs reprises au cours de l'année 2019.

Nous vous proposons, comme toujours, encore cette année plusieurs manifestations : notre traditionnel concours de belote, qui aura lieu le samedi 12 janvier 2019, notre kermesse, le samedi 29 juin 2019, qui clôtura l'année scolaire. Quelques actions ponctuelles comme

Bureau

- Présidente : Carole GAUVRIT
- Trésorière : Joëlle SIMONNEAU
- Vice-trésorière : Stéphanie COCHARD
- Secrétaire : Mélissa ARCHAMBAUD
- Membres : Lucie LE GOFF, Cindy DUFAYS, Gwenolla GUERIN, Françoise THOMAZEAU, Belinda RODRIGUES.

APEL - Association des parent d'élèves de l'Ecole Ste Marie

dans les boîtes à collecte prévues à cet effet. Une boîte à collecte est également disponible à la mairie. Chaque instrument recyclé rapporte une contrepartie financière qui sera reversée à une association qui s'occupe des enfants hospitalisés au CHD. L'action solidaire « Les bouchons de l'avenir » est toujours d'actualité. Merci pour votre participation qui permet d'aider des personnes dans le besoin.

Nous allons aussi organiser une conférence en mars 2019 qui aura pour thème la communication enfants-parents. Nous vous espérons d'avance nombreuses et nombreux !

Suivez l'actualité de l'APEL de l'école Ste Marie sur le site internet de l'école : www.stjuliendeslandes-stemarie.fr ou sur notre page Facebook.

Bureau

- Présidente : Céline MIGNÉ
- Trésorière : Sabrina VERDON
- Vice-trésorière : Mélanie VRIGNAUD
- Secrétaire : Alice NOBIRON
- Vice-secrétaire : Marie-Hélène COLVRAV
- Membre : Valérie ANDRESZ.



Echanges interclasses sur la poésie.



Vote pour le Prix des Incorruptibles.

L'équipe éducative

- Mme Emmanuelle BOUTIN en classe de TPS/PS (18 élèves), Directrice de l'école
- Mme Isabelle DROUART en classe de MS/GS (22 élèves)
- Mme Angéline PHAROUX en classe de CP /CM1 (23 élèves)
- M. Rodolphe VION en classe de cycles 2 et 3 (CE1/CE2/CM2) (22 élèves)

Les enseignantes de maternelle sont accompagnées et assistées dans leur travail par Mmes Linda DELAPORTE, Johanna TANACSOS et Florie LE GALLOU, aides maternelles.

Des décloisonnements et échanges de services ont lieu les après-midis : les CP-CE1 et les CE2-CM sont regroupés pour les sciences et la découverte du monde ou l'histoire/géographie.

Madame BOUTIN assure l'anglais aux CE-CM et prend en charge les GS en phonologie. Madame PHAROUX enseigne l'anglais aux CP et Monsieur VION prend en charge les GS en sciences.

Le projet d'école 2018-2022 s'articule autour de trois axes

- **Maîtriser la langue orale et écrite** - Expression théâtrale, prix des Incorruptibles, fréquentation de la bibliothèque, journal scolaire
- **Améliorer l'engagement des élèves et leurs compétences psycho-sociales par le travail coopératif** - Entretien du jardin, débats, chorale, échanges grands-petits sous la forme d'ateliers, jeux coopératifs, échange avec les Séniories
- **Sensibiliser les élèves au développement durable** - Tri du papier, collecte de bouchons au profit des personnes handicapées, journée éco-mobilité.

Les CP-CE bénéficient de séances de piscine à la Mothe-Achard et les CP-CE-CM d'une éducation à la sécurité routière.

Différentes rencontres dans l'année

Différentes rencontres se dérouleront dans l'année : le cross, la danse, l'athlétisme.

Une sortie de fin d'année est envisagée ainsi qu'une fête (prévue le samedi 22 juin 2019).

Les projets sont réalisés grâce aux financements de la CCPA et grâce à l'investissement des parents d'élèves au sein de l'Association AEPSJ.

Inscriptions

Pour septembre 2019 ou une rentrée en janvier ou après les vacances d'avril, merci de contacter dès à présent la mairie puis la directrice de l'école, Emmanuelle BOUTIN.

Coordonnées

- Ecole publique
La Farandole des Couleurs
8 rue de l'industrie
85150 Saint-Julien-des-Landes
- Tél. : 02 51 06 04 98



Chants aux Séniories lors du défilé du printemps 2018 sur le thème du printemps.



Participation à la semaine de la maternelle avec l'aide des parents. Pour 2018/2019, thème « Des mots pour dire, des mots pour grandir. »



Sortie de fin d'année juin 2018 au haras à la Roche sur Yon.

AEPSJ - Association pour l'École Publique de Saint Julien



Lâcher de ballons pour le Téléthon.

L'année 2017/2018 a été une année remplie de rebondissements, avec de nouveaux membres dans l'association. Une année qui se termine avec une merveilleuse fête d'école.

Les professeurs ont fait participer les parents, en les faisant danser, pour le plus grand plaisir des enfants.

Pour cette nouvelle année, nos projets sont le «vide ta chambre», une boum de Noël, ouverte à tous, la vente des SOS cookies smarties et muffins chocolat, notre traditionnel loto enfant qui fonctionne très bien et le soir le loto pour les plus grands, avec cette année, que des bons d'achat. Nous finissons l'année scolaire, avec la fête de l'école remplie de surprises.

L'AEPSJ compte de nouveaux membres et de nombreux parents pour nous aider. Cela va nous permettre d'organiser plus de manifestations et mieux se répartir le travail.

Nous remercions les parents qui nous soutiennent et participent aux actions tout au long de l'année, merci à la mairie et aux organismes qui nous aident.

Cotisation : 15 euros/an.

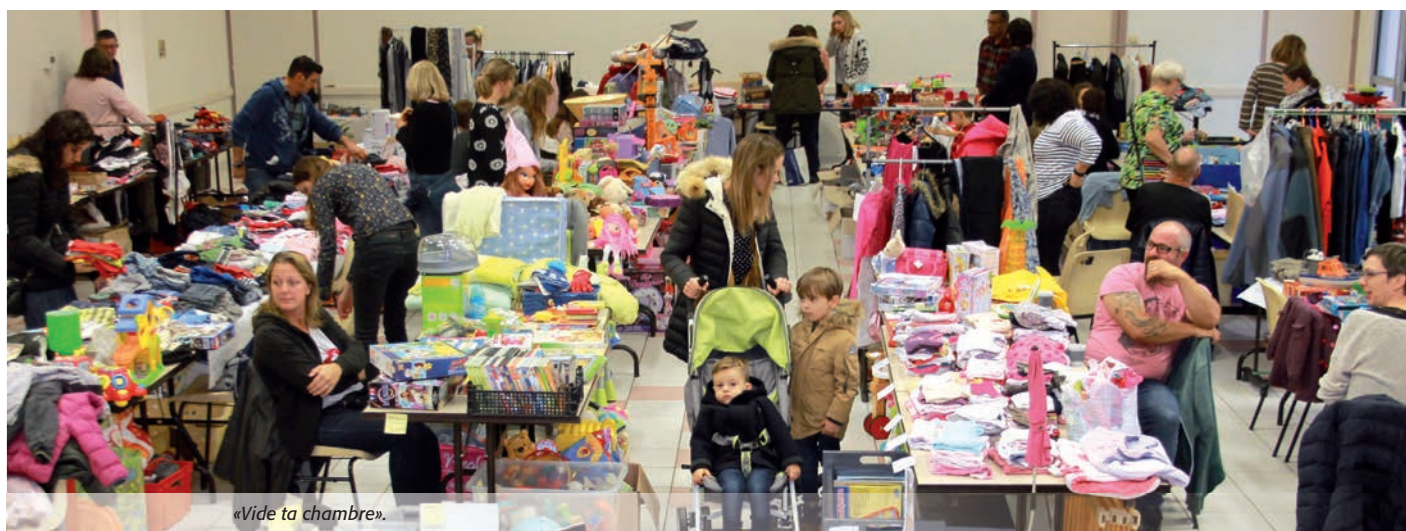
Vous pouvez nous contacter par mail : aepsj@orange.fr

Manifestations

- «Vide ta chambre» : 11 novembre
- Boum de Noël : 14 décembre
- Loto enfants : 16 mars
- Loto du soir : 16 mars
- Fête de l'école : 22 juin.

Bureau

- Présidente : Sandrine POUMAILLOUX
- Trésorière : Cynthia TYMEN
- Secrétaire : Hélène JAULIN
- 11 membres



«Vide ta chambre».

C.M.E.

Des jeunes impliqués dans la vie de leur commune

Cette année, les jeunes du C.M.E. ont participé et organisé trois temps forts tout en reconduisant les actions mises en place par leurs prédécesseurs.

Collecte de chaussures



Avec les enfants des CME de Nieul le Dolent et des Achards, ils ont organisé une collecte de chaussures au profit de l'association AOPA qui les revend. Les fonds récoltés permettent d'organiser différentes actions auprès des enfants hospitalisés au CHU de Nantes pour améliorer leur quotidien : voyages, concerts, sorties au Puy du Fou.

Ce sont 350 paires qui ont été collectées, merci pour votre participation.

Une journée à Paris

Le mardi 23 octobre, ils ont pris la direction de Paris, accompagnés du CME de Nieul le Dolent et d'élus.

Le programme de la journée a été très dense.

En fin de matinée, ils ont fait une balade en bateau-mouche pour découvrir les monuments de Paris : Tour Eiffel, Notre Dame de Paris, Palais de l'Assemblée Nationale.

Après un pique-nique dans les jardins du Luxembourg, ils ont visité le Sénat, accompagné par l'assistant parlementaire de Mme Annick BILLON, Sénatrice. Elle nous a accueillis et retrouvés à plusieurs reprises lors de la visite de ce très beau palais qui a émerveillé les enfants.

La journée s'est terminée par la cérémonie du ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Les enfants ont défilé avec les personnalités présentes et ensuite déposé chacun une rose sur la tombe du soldat inconnu. Une conseillère de Nieul et un conseiller de St Julien ont ravivé la flamme. Ce fut un moment très fort en émotion et fierté pour les enfants et les adultes accompagnateurs.

Commémoration du centenaire de la guerre de 14/18

Pour faire suite à la cérémonie du ravivage de la flamme, nous avons voulu organiser la commémoration du centenaire de la guerre de 14/18 avec les élèves de CE2 - CM1 - CM2 des 2 écoles.

Nous nous sommes retrouvés au monument aux morts de la guerre de 14/18 qui se trouve dans l'église. Un diaporama, préparé par Alain et Marie-Noëlle MORNET, sur la vie des soldats dans les tranchées a été visionné. Trois lettres de poilus du Pays des Achards, ont été lues par les enfants du CME. La commémoration s'est terminée par le dépôt d'une gerbe avec les anciens combattants de St Julien au monument aux morts sur la place Jeanne d'Arc et par le chant de la Marseillaise.

Les actions mises en place par leurs prédécesseurs ont été reconduites

- Plantations d'arbres pour «une naissance un arbre».
- Chasse aux œufs le samedi de Pâques, un moment très attendu par les enfants de St Julien. Cette année ils étaient près de 150 à y participer.
- Participation à la cérémonie du 8 mai.

Il reste 6 mois avant la fin de leur mandat pour mener à bien leurs derniers projets, notamment la pose d'un dernier jeu à la zone de loisirs «Le Fief des Rainettes», tyrolienne ou araignée ?



Une balade en bateau-mouche.



Visite du Sénat.



Ravivage de la flamme.



Commémoration du centenaire de la guerre de 14/18.

Restaurant scolaire

RESTAURANT SCOLAIRE

Une opération anti-gaspillage menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la Communauté de Communes et le CME



Les enfants au restaurant scolaire.



La boîte à pain anti-gaspi.

Dans le cadre d'une opération anti-gaspillage menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la Communauté de Communes et le CME, les enfants ont pratiqué des pesées journalières des restes de leur assiette et du pain non consommé.

De mars à juin les enfants ont inscrit les pesées sur un tableau et ont illustré les résultats en graphiques.

Une boîte à pain anti-gaspi a été mise à disposition pour recueillir les restes.

Les enfants ont été très réactifs et surpris

en voyant le volume global. Ils ont pris conscience du gaspillage journalier au restaurant scolaire.

Au début de l'opération, les pesées montraient un gaspillage alimentaire de 34 kg par semaine, soit une moyenne de 44 grammes par jour et par enfant. On estimait à 110 euros le total du gaspillage sur la semaine.

En fin d'opération, les pesées étaient de 14 kg soit 18 gr par jour, par enfant, soit un gain de 60 à 80 euros par semaine. Ce qui fait une économie de 2 000 euros sur l'année scolaire.

Le but était de sensibiliser les enfants mais aussi de revoir le travail du cuisinier en rectifiant les quantités de certains produits. Nous avons fait des économies en nourrissant les produits locaux et circuits courts.

Les réservations au restaurant scolaire doivent se faire sur le portail famille de la CCPA.

Depuis septembre 2018 nous servons en moyenne 190 enfants, sur deux services.

Relais d'Assistants Maternelles



Le RAM est un service de proximité, à destination des enfants, assistants maternels, parents et futurs parents. On y trouve écoute, information, animation, échange et médiation.

Le RAM propose différents services notamment les matinées d'éveil.

Les matinées d'éveil favorisent les rencontres, les échanges, l'entraide, l'enrichissement pour les jeunes enfants comme pour les adultes. Il s'agit de partager un temps convivial centré sur l'intérêt de l'enfant en portant un regard bienveillant sur ce qu'il vit pour l'accompagner au mieux dans ses jeux, son développement et son éveil au monde.

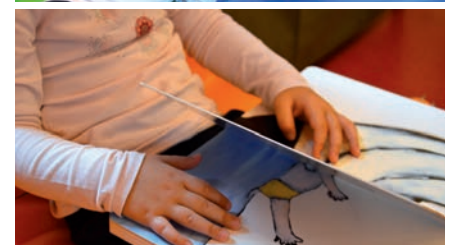
Public concerné

- **Les assistants maternels** du territoire de la Communauté de Communes munis d'une fiche enfant du RAM (autorisation des parents-employeurs).
- **Les jeunes enfants** confiés aux assistants maternels.

On peut trouver le calendrier des matinées d'éveil sur le site de la Communauté de Communes du Pays des Achards :

<http://www.cc-pays-des-achards.fr>

R.A.M.



La bibliothèque de Saint Julien des Landes fonctionne en réseau avec les neuf autres bibliothèques de la communauté de communes.



Pan Pan le lapin.



Atelier avec Galien.



Kamishibai avec les petites sections.

Toute personne de la commune peut s'inscrire gratuitement et recevoir une carte de lecteur qui lui permettra d'emprunter 5 livres pour 3 semaines dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Les réservations se font soit en bibliothèque soit sur le portail du réseau :

www.bibliothequesdesachards.net

La bibliothèque se situe dans le centre socioculturel, rue de l'industrie. Elle est ouverte le mercredi de 17h00 à 18h30, le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.

02 51 98 79 03 (heures de permanence)

Animations jeunesse 2018

Les séances «bébés lecteurs» se sont

poursuivies à la grande joie des tous petits. Les mamans et les assistantes maternelles sont venues à la bibliothèque et ont retrouvé Pan Pan le lapin et ses aventures.

Ces moments conviviaux se déroulent une fois par mois de 10h45 à 11h30. Le calendrier de l'année est disponible à la bibliothèque.

Les accueils de classe de l'école «La farandole des couleurs» ont repris et été augmentés pour inclure la classe des petites sections.

Les accueils de l'école Sainte Marie se sont également poursuivis.

Ce sont donc 135 enfants qui viennent une fois par mois à la bibliothèque pour une séance de lecture accompagnée d'un prêt de livre à lire en classe.

Dans le cadre de «La saison des livres», le programme d'animation du réseau des bibliothèques, un atelier de création d'une affiche de cirque a eu lieu avec l'artiste et dessinateur Galien.

Quelques nouveautés de la rentrée

Romans

- Adeline DIEUDONNÉ «La vraie vie»
- Nina BOURAOUI «Tous les hommes désirent naturellement savoir»
- Karine GIEBEL «Toutes blessent, la dernière tue»

Documentaire

- Christian EUDELIN «Indochine l'aventure : histoire singulière d'un groupe mythique».

L'association des peintres «Gribouilles d'artistes»



«Gribouilles d'artistes» compte à ce jour 15 adhérents adultes et 10 enfants.

La cotisation annuelle s'élève à 15 euros.

«Gribouilles d'artistes» organise tous les mercredis hors vacances scolaires des cours pour les enfants pour un coût de 175 euros. Ces cours sont dirigés par notre professeur Nathalie PERRIN. Des stages adultes et enfants sont également organisés deux fois par an sous l'autorité d'un intervenant extérieur (pour les adultes) pour explorer de nouvelles techniques et travailler sur des sujets déterminés.

«Gribouilles d'artistes» participe à l'exposition de Saint Julien des Landes et organise différentes manifestations chaque année : expositions, vide atelier...

Vous pouvez nous retrouver sur notre site : www.gribouillesdartistes.fr

Bureau

- Président : Benoit HILLAIRET
- Trésorière : Claude SUTEAU
- Secrétaire : Marie-Françoise CAMUS
- Communication : Marie-Andrée PHELIPPEAU
- Logistique : Rémy PHELIPPEAU et Bernard CHAUWIN

EXPOSITIONS

Exposition d'été

La commission culturelle a organisé l'exposition d'été du 13 au 16 juillet.



Tableaux de M. YON.

La commission culturelle a organisé l'exposition d'été du 13 au 16 juillet qui a vu 25 peintres amateurs ainsi que les enfants de l'atelier Gribouilles d'artistes nous montrer leurs œuvres à la salle polyvalente.

L'invité d'honneur, Jean-Michel YON, peintre de Sainte Foy était accompagné de la céramiste Josette BURGAUD qui a présenté une vingtaine de ses créations.

Jean-Michel YON nous a fait partager un monde issu de ses promenades et de sa fascination pour les ports. Un tableau représentant le port de Pornic a été acheté en vue d'augmenter la collection d'art de la commune et promouvoir la pratique de l'art à St Julien.

Cette collection orne les bâtiments de la commune et a pour objet d'être vue par le plus grand nombre.

La majeure partie des œuvres peut être admirée sur demande dans la salle du conseil.

+ d'info...

La prochaine édition aura lieu **du 13 au 16 juillet 2019** avec comme invité d'honneur Jean-Michel RACKELBOOM.

Journée du Patrimoine



Remise des prix concours photos.



Départ de la balade contée.

En septembre, la commission culturelle a participé aux journées européennes du patrimoine. Le thème retenu cette année était celui de l'art du partage.

Une visite commentée a été organisée autour de trois éléments du patrimoine qui structuraient la vie locale jusque dans les années 50.

Du château de la Forêt à la Saint Eugène en passant par la rue des artisans, ce fût l'occasion de partager des moments d'histoires personnelles et de mettre en lumière un monde aujourd'hui disparu où les vaches déambulaient placidement dans les rues de St Julien accompagnées par le son du marteau sur l'enclume.

Un concours de photos sur le thème du patrimoine a vu M. DURAND et M. HUVELLE et RENAUD récompensés pour leur participation. Les photographies sélectionnées seront exposées à l'accueil de la mairie pour permettre leur vue au plus grand nombre.

MANIFESTATIONS

Fête de la musique : ambiance garantie



Ce sont trois groupes qui ont fait partager leur passion pour la musique, trois styles différents qui ont conquis le public présent à ce rendez-vous musical.

- **Les 5 gars** - Reprises de chansons françaises.
- **Yellowstone** - Mélange de pop, de funk et de rock.
- **Atou'trèfle** - Rock aux notes celtiques.

+ d'info...

Si vous êtes tenté par l'expérience, remplissez le formulaire de contact sur le site www.stjuliendeslandes.fr ou adressez-vous en mairie.

Les Jaunay'stivals

Nous avons accueilli le festival organisé par la CCPA «Les Jaunay'stivals».

Au programme le groupe festif «**Fat Bastard Gang Band**» qui nous a fait voyager avec une musique aux origines multiples du Maghreb aux Balkans, salsa et groove.

Les 2000 spectateurs ont apprécié cette très belle soirée, suivie d'un feu d'artifice.



«Fat Bastard Gang Band».



Badminton à Saint Julien des Landes

Un nouveau bureau a été élu.

Nos créneaux de jeux loisirs et compétiteurs sont le mardi et le jeudi de 19h30 à 23h00 ainsi que le dimanche de 9h00 à 12h00 sur demande des joueurs. Nous avons également un créneau pour les jeunes de plus de 6 ans le mardi de 18h00 à 19h15.

Tarifs jeunes et loisirs 65 euros, l'adhésion et compétiteurs 90 euros

Une saison 2017/2018 sous le signe de la convivialité et la bonne ambiance sportive !

La motivation de tous a permis de bons résultats avec le maintien de nos 3 équipes en compétition (D2 homme, D5 homme et D3 mixte). Par manque d'une ou deux recrues masculines, pour cette saison 2018/2019, nous évoluerons uni-

quement en équipes mixtes, avec une D3 et une D5.

A noter : notre tournoi annuel du mois d'août fut encore une belle réussite cette année avec plus de 180 joueurs présents sur les deux jours de compétition. **Ce tournoi aura lieu les 24 et 25 août 2019, venez y faire un tour !**

Toi aussi tu as envie de te dépenser tout en t'amusant, alors rejoins nous ! inscription possible toute l'année !

Bureau

- Présidente : Sophie COUSINEAU
- Trésorier : Julien PERENNOU
- Secrétaire : Elodie COUSINEAU

ASSOCIATIONS SPORTIVES

En bref...

Recommandations pour toutes les associations

Le calendrier des fêtes est établi tous les ans en juin, merci à toutes les associations de votre présence et de votre collaboration.

Pour toutes modifications de bureau, de coordonnées (mail, téléphone, etc) merci d'en informer la mairie.

Pour la bonne organisation des manifestations, les formulaires doivent être déposés en mairie un mois avant votre événement.



Les joueurs du championnat.



Le bureau.



USTT Les Achards - Union Sportive de Tennis de Table



Tournoi interne du Nouvel An 2018.

Notre club totalise 73 licenciés dont 37 jeunes de 5 à 17 ans et 11 féminines. Six équipes sont engagées en championnat séniors : cinq équipes au niveau départemental et une équipe au niveau régional. Du côté des plus jeunes, six équipes sont engagées. Au niveau individuel des jeunes et séniors évoluent au niveau départemental, régional et interrégional. Les entraînements ont lieu tout au long

de la semaine pour des séances libres ou encadrées par un entraîneur salarié ou bien par des bénévoles du club.

Une séance spécifique loisirs et féminines a lieu le mardi soir ainsi qu'une séance dédiée aux retraités le jeudi matin.

Au cours de la saison, nous proposons des stages durant les vacances scolaires ainsi qu'un stage d'été avec hébergement pour nos jeunes licenciés.

Cette année encore nous organiserons notre tournoi interne du Nouvel An le samedi 5 janvier 2019 où parents et enfants participent dans la bonne humeur et la convivialité. **Le vide-grenier** sera également reconduit le 5 mai 2019.

Tout au long de la saison nous organisons des compétitions régionales et départementales à la salle omnisports de la Chapelle-Achard comme le championnat départemental des retraités.

L'adhésion pour la saison 2018/2019 est de 90€ pour une licence avec compétition et 50€ pour la pratique en loisir.

Visitez notre site : www.ustt.fr

Bureau

- Présidente : Sylvie FOUQUET
- Trésorier : Alexandre NAVARRE
- Secrétaire : Stéphanie BOURMAUD

Tennis Club Landais

L'année 2018 fut un bon cru pour notre club. En championnat d'hiver, trois équipes ont terminé première de leurs poules respectives. L'équipe 1 dames accède en région pour la première fois dans l'histoire du club, l'équipe 2 dames en première division.

L'équipe garçons 11/12 ans a également gagné toutes ses rencontres, ce qui est de bon augure pour l'avenir du club.

En ce qui concerne le nombre de licenciés, il est en augmentation. Nous avons enregistré une quinzaine de nouveaux licenciés ou adhérents, ce qui nous permet de remplir tous les créneaux horaires des entraînements, qui sont encadrés par Benoît FORTIN (B.E.) et Gaëtan GODET.

Pour couvrir le reste à charge des coûts d'entraînements, nous organisons différentes manifestations : concours de palets, quiz et deux tournois homologués.

N'oubliez pas de noter sur votre agenda le **9 février - Soirée Quiz**, si vous voulez passer une bonne soirée entre amis ou en famille dans une bonne ambiance.

Venez nous rejoindre dans un club dynamique et familial pour découvrir ou redécouvrir le tennis, que l'on peut pratiquer à tout âge.



Bureau

- Président : Gaëtan GODET
- Secrétaire : Stéphanie POIROU
- Trésorier : Eddy VOYER

Basket (ESSJVB)

Fêtes

Comme chaque année nous organisons une fête estivale le premier week-end d'août et un repas au mois de novembre, qui nous permettent d'assurer le bon fonctionnement du club. Cette année, la soirée était le samedi 24 novembre sur le thème des années 80.

Nous avons également en janvier la galette des rois, un loto en février et un tournoi inter quartier qui nous permet de clôturer la saison.

Communication

Le club a un site internet <http://club.quomodo.com/entente-sportive-saint-julien-vaire-basket> et une page Facebook **Basketclub ESSJV** où vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le club (contact, boutique du club, plannings, résultats, fêtes...). N'hésitez pas également à consulter les dernières infos sur le panneau extérieur de la salle de basket.

Merci à tous nos sponsors et aux municipalités pour leur aide financière et matérielle tout au long de l'année.

Football Club St Julien Vairé

Saison 2018/2019

La première année du projet FCSJV 2017/2022 restera à marquer d'une pierre blanche. En effet pour la première fois de leur histoire les landos vairéens vont accéder au championnat de Régional 3. Un championnat qui ressemble plus à la DRH qu'à la PH. Une saison exceptionnelle pour le groupe de Sébastien GATINEAU qui a su rester sur le podium tout au long du championnat, devancer au fair-play Mouilleron le Captif lors de l'ultime rencontre, et obtenu un fanion de champion de Vendée de division 1.

L'équipe B termine également en tête en inscrivant 102 buts en 20 matchs en ne concédant qu'une seule défaite et en remportant un fanion de champion de Vendée de division 5.

Les très bonnes prestations des U15 et des U13 permettent une montée en division 2 pour les deux catégories.

Les loisirs, qui existaient depuis la création de la fusion en 1995, ont connu une saison compliquée en termes d'effectifs. Ils ont décidé d'arrêter l'équipe et ont organisé un jubilé en invitant tous les anciens loisirs.

N'oublions pas les U6 aux U11 qui repré-

sentent un tiers des effectifs du club, qui sont très assidus aux entraînements et aux plateaux.

Saison 2019/2020

Les objectifs sont bien définis : un maintien en R3 pour l'équipe fanion. Nous sommes bien conscients que ce sera difficile, mais cela nous permettra de faire progresser nos jeunes.

L'objectif de l'équipe B est le maintien, tout en jouant la première moitié de tableau.

Pour la première fois, une équipe U18 a été créée.

Entraînements

- **Seniors**
Mercredi : 19h30 à 21h15 à Vairé
Vendredi : 19h30 à 21h00 à St Julien
- **U 18**
Mercredi et Vendredi à Saint Georges
- **U 15**
Mercredi à 17h30 à Vairé
Vendredi à 18h00 à St Julien
- **U 13 et U 11**
Mercredi : 16h00 et à 17h30 à St Julien
- **Ecole de Foot**
Mardi à 18h00 à Vairé



Equipe U9 filles.

Bureau

- Présidente : Emilie MERIEAU
- Vice-président : Julien GRONDIN
- Trésorière : Mariel POTIER
- Vice-trésorière : Anita GUILLONNEAU
- Secrétaire : Amélie BERTHOMÉ
- Vice-secrétaire : Sarah BOUCARD
- Membres : Virginie CIRADE, Nathalie BARRETEAU, Yoska VIRAG, Delphine SENARD, Aurélie PERRIN, Elodie ROUBY-LEBEAU.



De nombreuses fêtes ont été organisées par le comité des fêtes du club, dont la décision de retransmettre la coupe du monde sur grand écran qui fut un succès énorme avec plus de 350 personnes. Nous avons fêté ensemble le sacre des bleus et la deuxième étoile des champions du monde.

Bureau

- Président : Bruno VOYER
- Vice-présidents : Marc ALLO et Maryse RABILLE
- Trésorier : Monique RUCHAUD et Yves MERLET
- Secrétaires : Alain GUILLET et Jean-Jacques PUIROUX

Société Communale de Chasse de Saint Julien des Landes

ASSOCIATIONS FAMILLES ET LOISIRS



Fin de battue chevreuil, La Félicière.

Association de type loi de 1901 créée en 1926, la Société Communale de Chasse de Saint Julien des Landes compte aujourd'hui 42 membres : 36 sociétaires (1 chasseuse, qui a fait l'honneur de nous rejoindre cette année et 35 chasseurs, qui résident depuis au moins 6 mois dans la commune), et 6 actionnaires (chasseurs n'habitant pas la commune mais bénéficiant d'un droit de chasser annuel, délivré sur décision du bureau de l'association).

Notre territoire se réduit régulièrement, grignoté par le développement des zones constructibles et des chasses privées. Nous sommes donc à la recherche de toute nouvelle parcelle, prairie, taillis ou bois, que le ou les propriétaires accepteraient de nous louer.

Aujourd'hui, nous pratiquons la chasse du petit gibier sur 600 hectares environ, celle du chevreuil sur 1000 hectares et celle du sanglier sur 1400 hectares, par le biais d'un regroupement de plans de chasse avec des sociétés voisines pour ce qui est du grand gibier.

La régulation des populations de sangliers et de chevreuils, indispensable pour minimiser les dégâts aux cultures et les risques d'accidents de la route qu'ils peuvent occasionner ainsi que celle des nuisibles et des déprédateurs, affaires de tous les chasseurs, est un service rendu à la collectivité.

Les nouveaux chasseurs, jeunes ou moins jeunes, sont les bienvenus parmi nous. Le bureau actuel est renouvelable tous les trois ans en Assemblée Générale.

Manifestations

Chasseurs ou non-chasseurs, nous vous attendons nombreux à l'occasion des manifestations que nous organiserons en 2019 :

- **repas et soirée dansante**, le samedi 2 mars,
- **pêche à la truite**, le lundi de Pâques,
- **ball trap**, le dernier week-end avant l'ouverture générale de la chasse, en septembre.

Bureau

- Président : Fabien PETITJEAN
- Vice-président : Lyonel RYDIER
- Trésorier : Gérard TESSON
- Vice-trésorier : Aymeric PETITJEAN
- Secrétaire : Sébastien GIRAUDEAU
- Vice-secrétaire : Alain RAIMONDEAU
- Membres : Ludovic CHAILLOU, Valentin RIDIER et Benjamin ARTAUD.



dcvoyer@orange.fr

Y'a un truc

Avec des tours d'illusions, l'association «Y'a un truc», créée en 2012 a pour objectif de divertir et faire participer petits et grands, lors d'anniversaires, fêtes d'école, repas, accueil de loisirs, après-midi dans les établissements d'hébergements pour personnes âgées... dans la commune et à l'extérieur.

Magicalement, Daniel

ASSOCIATIONS FAMILLES ET LOISIRS

La Gaule du Jaunay



La Gaule du Jaunay offre la possibilité à tous, d'exercer la pratique de la pêche sur nos parcours :

- rivière du Jaunay sur 7 Km,
- lac de barrage du Jaunay (114 ha),
- étang des Ouches à Martinet,
- plan d'eau du Fief des Rainettes à Saint Julien des Landes,
- étang du Bibrou des Achards,
- étang du pré de la fontaine aux Achards.

Effectif 2018

- 730 adhérents à l'année
- 600 cartes journalières et hebdomadaires.

Alevinage 2018

Sur l'ensemble de nos territoires de pêche : truites et saumons de fontaine (300 kg), gardons (300 kg), petits sandres (60 kg), tanches (30 kg), carpeaux (150 kg), perches (90 kg) et brochetons (15 kg).

Cartes de pêche

Pour 2019, les pêcheurs pourront acheter directement leur carte par internet sur www.carte-de-peche.fr, ou auprès de notre dépositaire Vival.

Assemblée générale

Elle aura lieu le dimanche 3 février à 9h30 à la salle polyvalente de la Chapelle-Hermier.

Manifestations 2019

- Dimanche 31 mars, journée pêche à la truite sur l'étang de Martinet,
- Dimanche 7 juillet, concours de pêche.

Infos école de pêche

Atelier pêche nature à partir de 9 ans, 10 séances, le samedi matin de 9h30 à 12h00 de mars à fin juin : 15€, matériel fourni. **Initiations pêche auprès des centres de loisirs** selon demandes.

Bureau

- Président : Jacques CLÉMENT
- Secrétaire : Pierre-Marie FERRE
- Trésorier : Gilbert GOURDEAU

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Familles Rurales



Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

Dans notre commune, en partenariat avec la mairie et la communauté de communes du Pays des Achards, les familles bénévoles qui composent l'association sont actives pour répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles. Elles s'investissent afin d'organiser des services, animations et activités de proximité pour les jeunes de 3 à 17 ans. L'association se compose du foyer des jeunes, avec son propre bureau accompagné de parents et l'accueil de loisirs les P'tits Landais.

Les bénévoles et l'équipe d'animation ont besoin du regard et de l'avis des parents pour l'organisation du centre de loisirs (thèmes, activités, camps d'été...) C'est pourquoi, nous proposons en début d'année, une réunion de préparation ouverte aux parents pour l'organisation de l'année 2019.

Avis à tous : nous avons besoin de parents bénévoles !

La Pétanque Landaise



En 2018 la pétanque landaise comptait 51 adhérents (15 femmes 36 hommes), nombre qui devrait se maintenir en 2019. Les amateurs de parties de boules animées et amicales se retrouvent 3 fois par semaine place Simone VEIL, les mardis, jeudis et samedis après-midi à partir de 14h00.

En 2019, les parties de pétanques se dérouleront sur un terrain aménagé et mis à notre disposition par la commune de St Julien des Landes, celui-ci se situant en continuité de la salle de tennis.

La carte d'adhésion 2019 est de 15€, elle est à prendre le jour de l'assemblée générale, qui se déroulera le 11 janvier 2019 à 20h00, salle polyvalente.

En 2019, organisation de 2 concours : le

premier en juin, le deuxième en octobre. Un challenge interclubs avec Ste Foy - Les Sables d'Olonne - Château d'Olonne, une rencontre au Fenouiller, une journée détente adhérents. Les dates sont à définir.

Bureau

- Président : Gilles PERRIN
- Vice-président : Gilles PENARD
- Secrétaire : Guy MORNET
- Secrétaire adjoint : Loïc BOURGET
- Trésorière : Danielle MICHON
- Trésorière adjointe : Françoise MORNET
- Membre du bureau : Jacky RENAUD

Tilt



Plus motivés que jamais, nous repartons pour une nouvelle saison avec une comédie montagnarde délirante, aux multiples rebondissements et dont les personnages riches en couleur s'agitent autour d'une mystérieuse valise ??

Cette année la troupe des jeunes également très motivée, au nombre de 12, va présenter l'adaptation d'une pièce relatant la vie de médicaments dans une armoire à pharmacie !!

Pour la saison 2019-2020, la troupe de jeunes est prête à accueillir de nouveaux comédiens.

En février 2018 la troupe a pu à nouveau verser 600 euros à la ligue contre le cancer, grâce aux nombreuses entrées et à la vente de DVD du spectacle.

Horaires et lieu d'entraînement

Le mardi et le jeudi de 19h00 à 22h00 à la salle polyvalente.

Calendrier 2018 des représentations

Samedi 16, dimanche 17, vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 février 2019.

Bureau

- Président : Claude CAMUS
- Vice-Présidente : Mathilde GUILLOU
- Trésorière : Rose-Marie MORNET
- Secrétaire : Yannick OLLIVRIN
- Membres actifs : Daniel VOYER, Benoît HILLAIRET.

Gymnastique volontaire

Nouvelle rentrée sportive avec une nouvelle animatrice, Fanny GABORIT, jeune diplômée, qui assure avec beaucoup de dynamisme les cours. Compte tenu de la baisse des effectifs, c'est avec regret que nous avons dû supprimer le cours des seniors. Actuellement, nous comptons 35 adhérents. Comme les années précédentes les cours se déroulent le lundi soir à la salle polyvalente :

- 18h45 à 19h45 - gym douce (cardio, renforcement musculaire)
- 19h50 à 20h50 - gym tonique (cardio, fitness, LIA, renforcement musculaire).

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre à l'un de ces cours, même vous messieurs, la gym n'est pas réservée qu'aux dames.



Gym tonique.

Bureau

- Présidente : Jeanine PIVETEAU
- Trésorière : Blanche LUTHIER
- Secrétaire : Chantal MOREAU
- Membres : Véronique CHARRIER, Monique GROUSSIN, Aude MANDIN.



Séminaire des deux comités de jumelage.

Les Saint «Ju'liens» Bientôt 30 ans !

Comité de Jumelage entre St Julien des Landes et St Julien de Coppel, commune du Puy de Dôme

Cette année nous sommes allés en Auvergne vendre des produits vendéens : brioches, huîtres, vin blanc, salicorne. Le profit de la vente a été remis à l'association des parents d'élèves de l'école de Saint Julien de Coppel soit un chèque de 250 euros.

Le dernier week-end de septembre, les deux comités de jumelage se sont retrouvés à La Croix en Touraine, dans un joli cadre, pour prévoir ensemble les projets d'avenir.

En 2019 nous envisageons de reconduire la vente de produits vendéens le 8 mai à St Julien de Coppel. Les associations des «Tournenrond» et «Les Casques Coppelais» doivent également se rencontrer pour un week-end, rando en moto, en Dordogne.

Il est également prévu que le comité de jumelage de Coppel vienne vendre des produits auvergnats au marché semi-nocturne organisé par le comité d'animation.

Nous avons proposé à l'accueil de loisirs d'organiser pour les pré-ados un camp à St Julien de Coppel pendant les vacances d'été.

Pour fêter les 30 ans de jumelage nous avons retenu deux dates :

- le week-end du 11 novembre 2019, nous recevons nos amis auvergnats,
- le week-end du 1^{er} mai 2020, nous nous déplacerons en Auvergne.

Les St Julien de France

Cette année deux couples M. et Mme Guy MORNET et M. et Mme Claude BERNARD ont représenté la commune de St Julien des Landes à St Julien L'Escape en Charente.

Le rassemblement de 2019 aura lieu le week-end de la Pentecôte à St Julien le Petit en Haute Vienne. Si des personnes sont intéressées pour y participer, merci de contacter le comité de jumelage.

Bureau

- Président : Guy GUERINEAU
- Trésorier : Guy MORNET
- Secrétaire : Rose-Marie MORNET
- Membres : Jean-Michel GODET, Gisèle GUIGNE, Marie Hélène COLVRAY, Marie-Jeanne PROUTEAU, Françoise GUINOIS, Joseph BRIANCEAU.

ASSOCIATIONS FAMILLES ET LOISIRS

Les Tournenronds



Nous sommes un club moto de 22 adhérents désirant partager le plaisir de rouler ensemble à moto pour découvrir de nouveaux endroits.

L'adhésion s'élève à 20€ / adhérent.

Cette année, nous sommes allés un week-end en Bretagne pour visiter Perros Guirec ainsi que le phare de Plomanach. Le reste de l'année chaque membre du bureau organise une sortie sur une demi-journée ou une journée complète.

Nous remercions tous les participants au concours de palet et vous donnons rendez-vous le samedi 20 juillet à la zone de loisirs pour notre prochain concours.

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas.

Bureau

- Président : Christophe MORNET
- Trésorier : Anthony TOUGERON
- Secrétaire : Samuel RAPIN
- Responsables manifestations : Patrick BRIANCEAU, Francis CRESPIN, Ludovic CORBINEAU

Comme les années précédentes, le comité d'animation avec l'aide d'autres associations a organisé plusieurs activités : le Téléthon, la fête de la musique, le marché semi-nocturne.

Cette année, avec l'aide de l'intercom-

Les amis du Jaunay



Jeux de cartes et autres.

Le club «Les amis du Jaunay» de St Julien des Landes compte 43 adhérents, de 58 à 93 ans.

L'adhésion au club est de 10 euros pour l'année, payable lors de l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 17 janvier 2019. Aucune invitation personnelle ne sera envoyée. Vous pouvez également vous inscrire en cours d'année.

On se retrouve tous les jeudis après-midi, été inclus, de 14h00 à 18h00 pour les jeux de cartes et de société, avec un petit goûter. En 2018 nous avons organisé, avec une moyenne de 35 personnes, trois repas au restaurant.

Comme chaque année, nous faisons un voyage d'une journée organisé cette année

par le club de Martinet, un pique-nique en juillet et des après-midis échanges de jeux de cartes entre les deux clubs.

Nous lançons un appel à toutes les personnes qui voudraient nous rejoindre.

Bureau

- Présidente : Gisèle GROUSSIN
- Trésorière : Renée MICHAUT
- Secrétaire : Louise BURNOUF
- Membres : Daniel BALCERECK, Michèle FIEVET, Raymonde GAUTREAU, Colombe PEULT.

Le comité d'animation



Manège du marché semi-nocturne.

municipalité, au mois d'août, nous avons accueilli les Jaunay'stivals. Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de toutes ces journées. Les fonds récoltés durant ces différentes manifestations nous permettent d'entretenir et d'améliorer le matériel mis à disposition

des associations de St Julien et loué aux particuliers.

Nous profitons de ces quelques lignes pour renouveler notre appel à toutes les personnes qui seraient disponibles pour se joindre à nous.

Etoile cycliste St Julien



Podium.

Notre association est toujours présente à Saint Julien et a vécu de bons moments cette année.

En janvier, c'était l'assemblée générale suivie de la galette des rois.

En février, nous avons accueilli une étape des plages vendéennes, avec une bonne participation du public venu nombreux pour encourager les coureurs.

En mars, nous avons organisé un repas avec tous les adhérents et leur famille qui fut très apprécié.

En octobre, le passage du tour de Vendée a mobilisé les membres du club et quelques signaleurs aux carrefours les plus dangereux sur le circuit, merci à tous.

Bureau

- Président : Alain RAIMONDEAU
- Secrétaire : Michelle RABILLER
- Trésorier : Jean-Pierre COQUELET

Les bouchons de l'avenir

L'association veut étendre son action à tous les habitants de la commune de Saint Julien des Landes. Le but de l'association est de collecter des bouchons plastiques, couvercles plastiques (bouchons alimentaires, de produits d'hygiène et cosmétiques, de produits ménagers...) afin de favoriser l'insertion de toutes personnes à mobilité réduite aux activités culturelles, sportives et de loisirs ou pour financer l'achat de matériels et d'équipements pour contribuer à leur bien-être.

Vous pouvez déposer vos bouchons à Vival, à la pharmacie et au bar tabac «Le Saint Julien» qui ont accepté de nous soutenir dans cette action. Merci à eux pour leur participation ! Chaque habitant est invité à contribuer à un geste éco-citoyen, un geste simple pour une bonne cause !

Pour tout renseignement :
<http://lesbouchonsdelavenir.fr>

ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ



Association Don du sang

Le but de notre association est de promouvoir le don du sang qui sauve de nombreux blessés et malades car les besoins en produits sanguins sont de plus en plus importants. Pour l'année 2019, notre association a été choisie pour célébrer la journée mondiale du donneur de sang le vendredi 14 juin 2019 de 15h00 à 19h30. Animations et surprises seront au programme de cette journée de collecte, de partage et de convivialité.

Les collectes pour le Pays des Achards auront lieu à l'Espace Culturel des Achards de 15h30 à 19h30 les :

- lundi 21 et 28 Janvier 2019
- jeudi 18 et 25 avril 2019
- mardi 6 et 13 août 2019
- mercredi 9 et lundi 14 octobre 2019
- jeudi 12 décembre 2019
- mercredi 18 décembre 2019 à la salle Belle Eugénie à La Chapelle Achard.



Franchir le Pas

Depuis onze ans, notre association vient en aide aux malades alcooliques et à leur entourage, car nous sommes convaincus qu'un suivi est essentiel dans le combat difficile et quotidien contre la maladie.

La dynamique de nos rencontres, l'enthousiasme et la persévérance d'un bon nombre de nos membres ainsi que le soutien régulier de nos fidèles partenaires financiers sont autant d'éléments encourageants pour avancer sur le long chemin vers l'abstinence.

Nos réunions sont faites d'écoute, de partage et d'échange autour de thèmes de discussion où chacun peut se retrouver dans l'expérience de l'autre. Chaque pas vers la guérison est une victoire à la fois individuelle et collective.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte de nos réunions qui se tiennent à St Julien des Landes, salle de réunion 1 (salle polyvalente, 11 rue de l'industrie), le dernier vendredi de chaque mois à 20h00.

Rejoignez-nous sur notre site internet : association-franchir-le-pas «sans alcool»
association-alcoolfranchirlepas.e-monsite.com

Bureau

- Président : Patrice PROUTEAU
- Trésorière : Fabienne FERRE

AFN - Section des anciens combattants de St Julien des Landes



Notre association compte actuellement 31 membres. Le montant de la cotisation départementale est de 30 euros.

Cette année nous avons participé à la cérémonie du 8 mai à St Julien des Landes avec nos amis de Martinet.

Le centenaire de l'armistice de la guerre de 14/18 a été commémoré avec les enfants des écoles de St Julien des Landes le vendredi 9 novembre et avec les associations des anciens combattants du Pays des Achards à La Mothe Achard le dimanche 11 novembre.

Le 5 décembre nous avons organisé une cérémonie avec un dépôt de gerbe au monument aux morts en mémoire des victimes de la guerre en Afrique du Nord.

Nous serions heureux d'enregistrer de nouvelles adhésions de personnes ayant effectué leur service militaire comme soldat de France.

Bureau

- Président : Irénée MUZARD
- Vice Président : Gabriel WATERS
- Trésorier : Claude BERNARD
- Secrétaire : Jean-Pierre COQUELET
- Membres : Robert GAUDIN, Abel ANGIBAUD.

Association Départementale des Conjoints survivants

Cette association a pour but

- d'informer les conjoints survivants,
- de les représenter auprès des pouvoirs publics,
- d'aider les conjoints à se construire une nouvelle identité,
- d'accompagner les orphelins, en leur proposant des services adaptés au moment où ils en ont besoin.

ASSOCIATIONS
DE SOLIDARITÉ

FNATH - Fédération
Nationale des Accidentés
du Travail et Handicapés



Association des Accidentés de la Vie, La FNATH est à votre service pour vous accompagner et vous défendre dans vos droits pour tous les accidentés de la vie, pour toutes les catégories socio-professionnelles.

Elle vous informe sur vos droits et vous accompagne dans vos démarches.

Les dates à retenir pour 2019

- Galette des rois et vœux, 19 janvier à Beaulieu sous la Roche
- Week-end cabaret et humour, 19 et 20 janvier
- Assemblée générale, 9 février à l'espace culturel des Achards
- Voyage, 16 avril
- Pique-nique, 7 septembre
- Repas à thème, 23 novembre.



ADMR

Pour vous permettre de rester
chez vous en bénéficiant
d'une grande qualité de soins

Le SSIAD

- Assure et coordonne, 7 jours sur 7, des soins de maintien à domicile pour les personnes âgées et/ou personnes handicapées.
- Dispose d'une équipe spécialisée Alzheimer et d'un accueil de jour itinérant « Mer et Bocage » pour personnes désorientées (maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées).

Si vous souhaitez consacrer un peu de temps aux autres... REJOIGNEZ NOTRE GROUPE ET PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS.

Contactez-nous

- Vice-Présidente : Marie-Claude BATY
- Infirmière coordinatrice responsable : Catherine JANNIN
- « Espace Michel Breton »
Place Marcel Vrignon - La Mothe Achard - 85150 Les Achards.



Une association pour l'insertion par le travail
Particuliers, entreprises, collectivités, associations,
CONTACT répond à vos besoins de main d'œuvre.
Du personnel pour tous vos travaux et un service de qualité.

VIE PAROISSIALE

La commune de St Julien-des-Landes fait partie de la Paroisse Notre Dame de la Forêt dont le curé est l'abbé **Guy BONNIN** qui réside au presbytère de La Mothe-Achard, 9 rue de Nantes. Elle fait également partie du doyenné des Sables d'Olonne : <http://doyenne-lessables.catho85.org/>

Cette paroisse regroupe sept relais : la Mothe-Achard, Beaulieu-sous-la Roche, Landeronde, Martinet, St Georges de Pointindoux, la Chapelle-Achard et St Julien-des-Landes.

Il n'y a plus de prêtre résidant au presbytère mais une permanence est assurée par des bénévoles. En cas d'urgence, téléphoner au presbytère de la Mothe-Achard.

Les horaires des messes dominicales de la paroisse sont affichés au fond de l'église. Le 2^{ème} dimanche de chaque mois, la messe est célébrée à 9h45 à l'église de St Julien. Consulter le bulletin affiché au fond de l'église pour d'éventuelles modifications de ces horaires.

Des feuilles y sont aussi à votre disposi-

Paroisse Notre Dame de la Forêt

tion pour les demandes de messes ; l'offrande pour une messe est de 17€. Les demandes sont à remettre dans la boîte aux lettres du presbytère ou lors des permanences.

Baptêmes et mariages

Demande de baptême ou de mariage au presbytère de la Mothe-Achard : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00.

■ **Baptême** (enfant jusqu'à trois ans) : dates et lieux sur le calendrier affiché au fond de l'église. Faire la demande quelques mois avant la date retenue par la famille. Mais on peut être baptisé à tout âge...

■ **Mariage** : faire la demande au moins un an avant la date envisagée afin de participer aux rencontres de préparation.

■ **La Catéchèse** est assurée à l'école Ste Marie par les enseignants et trois bénévoles. La 1^{ère} communion se fait après deux années de catéchèse (en général en CE2).

Une feuille d'informations paroissiales paraît au début de chaque mois. Il est possible de s'y abonner en début d'année.

Trois équipes prennent en charge le ménage, le fleurissement et la préparation de l'église pour les différentes célébrations.

Nous accueillons
toutes les bonnes volontés !

Bienvenue à tous ceux qui viennent
de s'installer dans notre commune.

Si vous vous sentez concernés
par la vie de la paroisse,
n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



AGENDA

Janvier 2019

Samedi 12
Concours de belote,
OGEC,
salle polyvalente



Dimanche 13
Vœux du Maire, salle polyvalente

Samedi 19
Grillades, FCSJV (club de football),
salle polyvalente

Février 2019

Vendredi 7
Loto ESSJVB (basket), salle polyvalente

Samedi 8
Quiz, tennis, salle polyvalente

Samedi 16 et dimanche 17

**Vendredi 22,
samedi 23,
et dimanche 24**
Représentation de
théâtre (TILT),
salle polyvalente



Mars 2019

Samedi 2
Repas de la chasse,
salle polyvalente



Samedi 16
Loto AEPSJ,
salle polyvalente

Mai 2019

Mercredi 8
Commémoration AFN,
place de l'Eglise



Juin 2019

Samedi 8
Concours
de pétanque,
terrain de foot



Samedi 22
Fête de l'école
publique, AEPSJ,
Fief des Rainettes

Samedi 29
Kermesse, OGEC,
Fief des Rainettes

Juillet 2019

Du samedi 13 au mardi 16
Exposition de peinture,
salle polyvalente

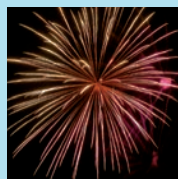


Vendredi 19
Marché nocturne,
place de l'Eglise

Samedi 20
Concours de palets, Tournenronds,
Fief des Rainettes

Août 2019

Vendredi 2
Fête estivale et
feu d'artifice,
ESSJVB (basket),
Fief des Rainettes



Dimanche 4
Vide grenier, OGEC,
place de l'Eglise

Octobre 2019

Dimanche 6
Baby grenier, OGEC,
salle polyvalente

Novembre 2019

Samedi 9 et dimanche 10
30 ans du jumelage,
salle polyvalente

Samedi 16
Repas CCAS,
salle polyvalente

Samedi 23
Repas ESSJVB (basket),
salle polyvalente

Décembre 2019

Dimanche 1^{er}
Loto école privée,
salle polyvalente



**Vendredi 6
et samedi 7**
Téléthon

**Vendredi 13
et samedi 14**
Fête de l'école privée,
salle polyvalente



Vendredi 20
Fête de Noël de l'école publique,
salle polyvalente

27 décembre
Concours de palets, FCSJV,
salle polyvalente



Bénévoles Jaunay'stivalles.



Journée du Patrimoine, balade contée.



Vide grenier OGEC.



Manège du marché semi-nocturne.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

- 1 place de la Mairie
- Tél. : 02 51 46 62 15
- Fax : 02 51 46 64 04
- mairie@stjuliendeslandes.fr
- www.stjuliendeslandes.fr
- Ouverte du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30, le vendredi après-midi de 14h00 à 18h00.

Services

Agence Postale

- Place Jeanne d'Arc
- Tél. : 02 51 62 46 57
- Heures d'ouvertures (hiver)
Du lundi au vendredi : de 7h30 à 13h00 et de 16h30 à 19h00, samedi : de 8h00 à 13h00 et dimanche : de 8h00 à 12h30.
- Heures d'ouverture (été)
Du lundi au vendredi : de 7h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h00, samedi : de 8h00 à 13h00 et dimanche : de 8h00 à 12h30.

Accueil de loisirs Garderie périscolaire

- 12 rue de l'Industrie
- Tél. : 02 51 98 79 09 / 06 98 34 12 09
- fr.stjulien@orange.fr
- Directrice : Anne VILM
- Directrice adjointe : Céline TOUGERON

Bibliothèque

- 10 rue de l'Industrie
- Tél. : 02 51 98 79 03
- www.bibliothequesdesachards.net
- Heures d'ouvertures
Mercredi : de 17h00 à 18h30, jeudi : de 16h30 à 18h30 et samedi : de 10h00 à 12h00.

Ecoles

Ecole Privée Sainte-Marie

- 9 rue du Moulin
- Tél. : 02 51 46 62 17
- Directrice : Anne-Laure MOUCHARD

Ecole Publique La farandole des couleurs

- 8 rue de l'Industrie
- Tél. : 02 51 06 04 98
- Directrice : Emmanuelle BOUTIN

CARNET D'ADRESSES

Services sociaux

Assistante sociale et PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Centre médico-social Les Achards,
Place du Général de Gaulle
- Tél. : 02 51 38 60 25

Mission locale

- Espace Jacques Prévert
70 rue de Chanzy
85000 La Roche sur Yon
- Tél. : 02 51 09 89 34
- Permanence aux Achards
le lundi : Lise GUERIN

Santé

Cabinet médical

- 7 place Simone Veil
- Tél. : 02 51 08 86 08
Exclusivement sur rendez-vous
- Permanences assurées par le docteur GODIN
lundi et mercredi : de 16h00 à 20h00
jeudi et vendredi : de 8h00 à 12h00

Localisation du défibrillateur

- Dans l'entrée du presbytère,
16 rue Jean Yole.

Pharmacie

- 6 place Simone Veil
- Tél. : 02 51 46 62 36

Kinésithérapeute

- 8 place Simone Veil
- Tél. : 06 65 45 46 05 / 06 03 61 12 44

Cabinet infirmier

- 8 place Simone Veil
- Tél. : 02 51 05 12 55

Ostéopathe

- 16 rue Jean Yole
- Tél. : 06 67 46 93 03

Numéros d'urgence

Gendarmerie

- 151 avenue Georges Clémenceau,
85150 Les Achards
- Tél. : 02 51 38 60 10

Pompiers

- 18

SAMU

- 15 ou 112 (portable)

Centre antipoison

- Tél. : 02 41 48 21 21

Collecte sélective

Les conteneurs

Ils sont livrés gratuitement par la Communauté de Communes du Pays des Achards.

- Tél. : 0805 707 409 (numéro gratuit).

Ramassage des poubelles

- Un lundi sur deux.
- En juillet et août, une fois par semaine.

Ramassage des sacs jaunes

- Un lundi sur deux.

Déchèterie

- Tél. : 02 51 05 94 49
- contact@cc-paysdesachards.fr
- Horaires à consulter sur le bulletin intercommunal ou le site internet de la CCPA : www.cc-pays-des-achards.fr

Le tri sélectif

- Les containers se trouvent rue du cimetière, parking salle polyvalente, à la Baudrière et à la Richard.
- Une colonne se situe parking de la salle polyvalente pour un apport volontaire payant (2.50 € pour un sac de 80 L). Service facultatif et complémentaire.

La presse

Le journal des Sables

- Annonce les événements des associations, des organisateurs de spectacles, des mairies... et se déplace pour vos reportages avec photos.
- Contact : Françoise CHAILLOUX
- Tél. : 02 51 33 74 90
- logisforges@wanadoo.fr

Ouest-France

- Annonce vos événements : réunions, manifestations, spectacles... Saisissez vous-même votre info sur www.infocale.fr
- Pour vos reportages avec photos, Contact : Marie-Andrée PHELIPPEAU
- Tél. : 02 51 94 75 66 / 06 22 24 83 70
- marphelippeau@aliceadsl.fr

CARNET D'ADRESSES

Page	Nom de l'association et/ou organisme	Président et/ou Référent	Tél. fixe	Tel. portable	e-mail
ASSOCIATIONS SPORTIVES					
23	Badminton Club de St Julien des Landes	Sophie COUSINEAU			badstjulien@hotmail.fr
23	US Tennis de Table Les Achards	Aurélien FOUQUET Stéphanie BOURMAUD		06.76.39.83.38	fouquet.aurelien@wanadoo.fr
24	Tennis Club Landais	Gaëtan GODET		06.12.84.00.89	tennis.club.landais@gmail.com
24	Entente Sportive St Julien Vairé Basket	Emilie MERIEAU		06.84.53.60.08	emilie.marcass@orange.fr
24	Football Club St Julien Vairé <i>Entretien bâtiment</i>	Bruno VOYER Gaby RUCHAUD	02.51.46.68.41 02.51.46.66.45	06.88.77.39.19	bruno.voyer85@gmail.com
ASSOCIATIONS FAMILLES ET LOISIRS					
20	Gribouilles d'Artistes	Benoît HILLAIRET Marie-Françoise CAMUS		06.44.17.20.92 06.70.21.40.55	president@gribouillesdartistes.fr
25	Société de Chasse	Fabien PETITJEAN	02.51.98.11.14		fabiansarine.petitjean073@orange.fr
25	Y'a un Truc	Catherine VOYER		06.58.59.52.06	dcvoyer@orange.fr
26	La Gaule du Jaunay	Jacques CLÉMENT		06.19.63.75.99 06.20.32.48.42	jacquesclement11@orange.fr
26	Familles Rurales	Cécile LAUNAY		06.50.80.79.09	cecilelaunay@orange.fr
26	Pétanque Landaise	Gilles PERRIN Guy MORNET	02.51.46.67.76	06.02.06.76.80 06.08.86.04.06	gilles.perrin34@orange.fr
27	Troupe Indépendante Landaise de Théâtre	Claude CAMUS	02.51.48.12.87	06.07.70.19.79	assotilt85@gmail.com
27	Gymnastique Volontaire	Jeanine PIVETEAU	02.51.46.66.92	06.89.52.25.99	gymvolontaire-085123@epgv.fr
27	Les St Ju'liens	Guy GUERINEAU		06.72.74.64.62	chantalguerineau23@orange.fr
28	Les Tournenronds	Christophe MORNET		06.33.83.62.90	
28	Les Amis du Jaunay	Gisèle GROUSSIN	02.51.46.67.97	07.88.63.44.48	gisele.groussin10@orange.fr
29	Comité d'animation <i>Responsable matériel</i>	Benoit MORNET Pascal COLVRAY	02.51.46.66.83	06.24.72.03.44 06.85.74.03.11	c.saintju@orange.fr
29	Etoile Cycliste St Julien	Alain RAIMONDEAU		06.70.49.35.14	
	Décibel 85	Mickaël STIMPLING		06.23.42.52.13	decibels85@live.fr
	Tout Terrain Landais	Christophe CORBINEAU			ttcl.bureau@gmail.com
ASSOCIATIONS ENFANCE ET JEUNESSE					
13	Foyer des Jeunes	Axel MIGNÉ		06.82.37.62.23	foyerdesjeunes.saintjulien@gmail.com
15	Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique - OGECE	Carole GAUVRIT			ogec.stjulien@orange.fr
15	Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre - APEL	Céline MIGNÉ		06.11.07.72.79	lesmigne@orange.fr
17	Association Ecole Publique de St Julien	Sandrine POUMAILLOUX		06.74.62.46.02	aepsj@orange.fr poumaillouxsandrine@outlook.fr
ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ					
29	Les Bouchons de l'avenir	Lucette GROLLIER		06.63.24.64.97	
29	Association Don du sang				
29	Franchir le Pas	Patrice PROUTEAU	02.51.46.60.54	06.29.55.79.24	mariejaneprouteau@yahoo.fr
29	Anciens d'Afrique du Nord - AFN	Irénée MUZARD	02.51.46.63.36		
29	Fédération des Associations des Conjointes Survivants <i>Localement Section des Sables d'Olonne</i>	Jeannine RAIMONDEAU	02.51.46.64.94 02.51.95.22.70		
30	Fédération Nationale des Accidentés de la Vie et Handicapés <i>Administrateur départemental</i>	Jacques ROQUAND	02.51.37.06.15	06.77.61.27.78	
30	Contact		02 51 05 91 79		
30	Aide à Domicile en Milieu Rural - ADMR		02.51.94.79.19		ssiadlamothe@wanadoo.fr
30	Centre de Secours des Achards	Lieutenant Stéphane VINCENT	02 51 94 76 84		
PAROISSE					
30	L'abbé Guy BONNIN				guy-bonnin@orange.fr
30	Presbytère des Achards (urgence)		02.51.38.60.59	06.83.79.90.12	

COMMUNE ATTRACTIVE



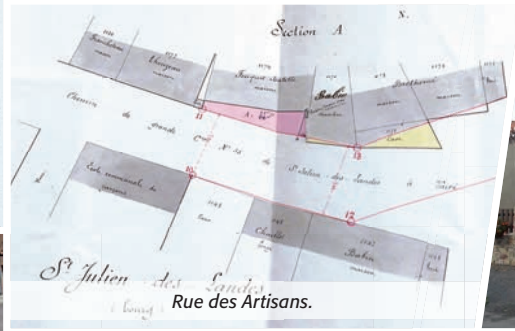
Balade contée, le jour de la journée du patrimoine.



Façade du château «La Forêt».



La rue de La Bassetière avec l'emplacement de la maison Berthomé



La Borderie Berthomé.



- CHARRON**
Maurice GROSSIN
- ÉPICERIE 1**
Lucile DURET
- ÉPICERIE 2**
Lucile DURET
- QUINCAILLERIE 1**
Robert CHAIGNEAU
- MENUISIER**
Elie NEAU
André GAZEAU
- COUTURIÈRE**
Jeanne MORNET
- FORGE-BATTAGE**
Roger MORNET
- MAÇON 1**
Elie et Raymond FRANCHETEAU
- FORGE**
Marie CHAILLOT
Alphonse BARBEAU
- COMMISSIONNAIRE**
Clément VILLEAU
- BOULANGERIE 1**
François NEVEAU
M. MICHENEAU
Amédée REDAIS
Fernand HILLAIRET
- BOULANGERIE 2**
Pierre GUILBAUD
Celestin MORNET
Fernand HILLAIRET

Début du XXe siècle, les artisans et commerçants de la rue des Artisans.

Journée du patrimoine 2018 : l'art du partage

La nature à deux pas de la mer...

